

---

# Rapport d'activités **2006**

# Table des matières

A photograph of a desk setup. In the center, a computer monitor is tilted back on its stand. To the left of the monitor is a keyboard. To the right is a printer. A yellow box sits in front of the monitor. On the left side of the desk, there is a pen holder with several pens. The background is a bright window with a view of a building. A green plant is visible on the far left. The text 'Table des matières' is overlaid in the upper left quadrant of the image.

---

Avant-propos	4
Mission Statement	6
Les actions et produits phares en 2006	8
Organigramme opérationnel	10
Organes de décision	12
L'équipe	16
Rapport des départements	
Economie & Starters	20
Urbanisme & Environnement	26
Technologie & Projets innovants	32
<i>Le pôle Agro-alimentaire</i>	34
<i>Le pôle Technologies de l'Environnement</i>	36
<i>Le pôle Industrie urbaine</i>	38
<i>Le pôle NTIC</i>	40
<i>Le pôle Santé</i>	42
<i>La cellule « SIS »</i>	44
Relations Internationales	48
<i>Le partenariat stratégique transnational</i>	48
<i>L'attraction des investissements étrangers</i>	54
Cellule Communication	60
Perspectives 2007	64
Annexes	68

---

# Avant-propos



---

4 ans déjà que la Région bruxelloise a lancé son projet d'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise. Pour un nombre croissant d'entrepreneurs, l'Agence fait partie de leurs interlocuteurs de référence : c'est comme si l'ABE avait toujours existé dans le paysage bruxellois.

L'année 2006 a été une année de consolidation des activités. Des chantiers dits « de gestion » ont été mis en œuvre. Deux exemples : l'adaptation de notre CRM pour permettre le management collaboratif, mais aussi pour offrir à la Région qui nous finance un véritable tableau de bord quantitatif de nos activités ; ensuite, la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines avec un système d'appréciation et d'évolution.

Le nombre d'entreprises qui ont bénéficié de nos services d'information ou d'accompagnement est en progression, tout comme notre notoriété. Près de 810 starters bruxellois ont été en contact avec l'Agence. Nos sites internet continuent d'attirer plus d'un millier de visiteurs ... par jour et se sont vu renforcés par des sites sectoriels.

La coopération avec les autres institutions bruxelloises s'est intensifiée et ces synergies profitent à ceux qui entreprennent en Région bruxelloise.

Enfin, le C2E, notre contrat bruxellois pour l'économie et l'emploi, nous a permis de développer une vraie stratégie de clustering dans plusieurs secteurs-clés du développement technologique bruxellois. Nous avons également lancé la plate-forme bruxelloise de la transmission : [www.brutrade.be](http://www.brutrade.be).

Nous tenons dans ce rapport à féliciter et remercier toute l'équipe de l'ABE. L'année 2006 a été non seulement une année lourde en termes de travail, mais aussi en termes d'évolution. La plupart de nos collaborateurs, outre leur mission de conseil aux entrepreneurs, ont régulièrement pris en charge d'autres « chantiers ». Sans eux, l'Agence ne serait pas ce qu'elle est et je leur souhaite une bonne lecture de ce rapport qui met particulièrement en valeur leur travail.

L'équipe de l'ABE remercie le Gouvernement bruxellois pour la confiance qu'il nous témoigne en nous assignant cette noble mission d'informer et d'accompagner ceux qui entreprennent. Notre équipe entend bien continuer à rencontrer et dépasser ses attentes !



**Bruno Wattenbergh**  
Directeur Opérationnel

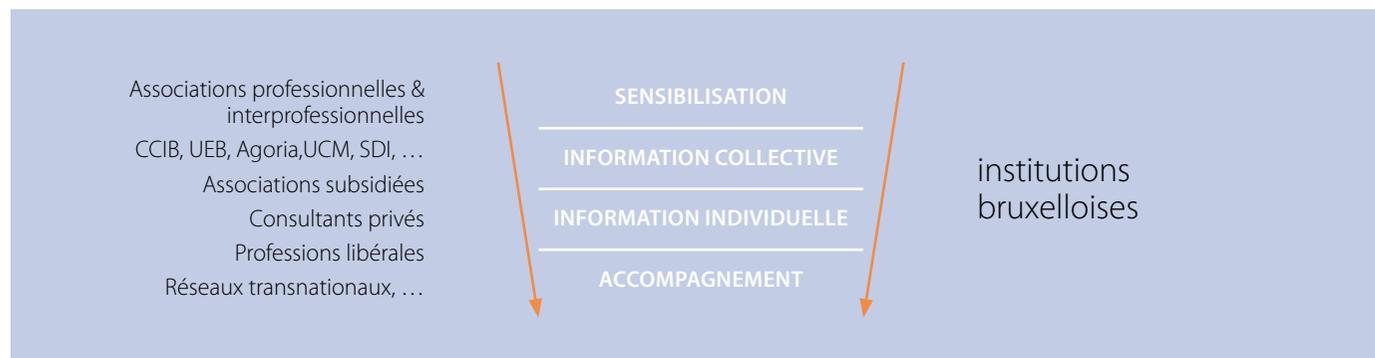


**Stefan Ector**  
Président



# Mission Statement





L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) a pour mission d'être l'interlocuteur public de référence de ceux qui entreprennent en Région de Bruxelles-Capitale. Ses services sont dès lors accessibles aux porteurs de projets, indépendants ou professions libérales, entrepreneurs débutants ou confirmés, PME, investisseurs étrangers, ... Bref, à tous ceux qui souhaitent démarrer ou développer une activité économique dans la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise est la plate-forme leur facilitant l'accès aux autres institutions publiques bruxelloises susceptibles de contribuer à la réussite de leur projet d'entreprise. L'ABE constitue ainsi une vitrine de toutes les valeurs ajoutées, publiques ou privées, présentes à Bruxelles.

L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise mène des actions de sensibilisation, d'information collective ou individuelle et, dans certains cas bien précis, propose un accompagnement aux entrepreneurs dans les domaines suivants: innovation, investissements étrangers, partenariat technologique transnational, urbanisme et environnement, programmes européens, projets critiques pour la Région, ...

Le flux de « clients » de l'ABE peut se comparer à un « flux en entonnoir ». Au fur et à mesure que l'on descend dans cet entonnoir, la création de valeur ajoutée augmente, mais pour un nombre décroissant de « clients ». Les clients qui quittent l'entonnoir sont guidés vers les institutions bruxelloises et vers le marché.

institutions  
bruxelloises

1. Dans ce cadre, l'ABE sensibilise le nombre le plus grand d'acteurs économiques aux aides et services publics et privés existant en Région bruxelloise mais aussi à des menaces ou opportunités.
2. L'ABE informe collectivement des grappes ciblées d'acteurs économiques sur des opportunités ou des risques propres à leurs secteurs.
3. L'ABE informe individuellement des acteurs économiques sur des aides et des services publics ainsi que sur des thématiques peu, mal ou non couvertes par le secteur privé (normes européennes, acquisition de nouvelles technologies, financement de l'innovation, programmes européens, ...).

4. L'ABE accompagne les acteurs économiques et académiques pour des projets dont la réussite est critique pour la Région bruxelloise.

Ces 4 types d'actions s'organisent en étroite synergie avec le tissu institutionnel bruxellois ainsi qu'avec le tissu associatif professionnel.

L'ABE s'attache à ne pas concurrencer le secteur privé et à plutôt développer ses initiatives lorsque le marché est défaillant (concept de « market failure ») et qu'il existe un enjeu économique ou social.

# Les actions et produits phares en 2006

SAUTI 1000  
Preprendre  
ou Céder  
une entreprise  
à Bruxelles?

### **Le site [www.brutrade.be](http://www.brutrade.be)**

Une plateforme sur la transmission d'entreprises en Région de Bruxelles-Capitale, [www.brutrade.be](http://www.brutrade.be), a été créée par l'ABE en collaboration avec l'UCM, Unizo et la CCIB (opérateurs de base). Cette plateforme ne se limite pas à la diffusion des offres de cession et de reprise d'entreprise, mais est également un site d'information et de sensibilisation qui contient des éléments de fond relatifs à la problématique de la transmission.

### **L'incubateur pour investisseurs étrangers**

En novembre 2005, a été conçu le « Brussels Welcome Package », un nouveau produit dénommé aussi « incubateur pour investisseurs étrangers » installé au sein de l'ABE. Celui-ci vise à promouvoir Bruxelles et offrir des services d'hébergement et d'accompagnements aux candidats investisseurs à Bruxelles pendant une période limitée.



Au cours de l'année 2006, cinq entreprises étrangères (une française, une canadienne, une anglaise et deux chinoises) ont bénéficié de cette offre. Elles se sont toutes installées à Bruxelles par la suite.

### **Newsletter BrusselsGreenTech**

Le 25 octobre 2006, le Pôle Technologies de l'Environnement lançait une nouvelle newsletter dont la rédaction est entièrement assurée en interne. Cette lettre trimestrielle est un complément au site web [www.brusselsgreentech.be](http://www.brusselsgreentech.be) et a pour objectif d'informer les entreprises sur des projets en lien avec l'innovation et l'environnement.

### **Le site [it-scan.be](http://it-scan.be)**

Fin de l'année, le pôle NTIC a lancé son nouveau portail d'informations ([www.itscan.be](http://www.itscan.be)) dédié aux entreprises et organisations intéressées par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Le site a pour objectif de concentrer, en un endroit, un ensemble d'informations pertinentes pour les entreprises, de permettre un maximum d'interactivité

et de proposer les derniers standards web en matière d'outils de recherche d'informations (moteur de recherche, flux rss, alertes email, ...).

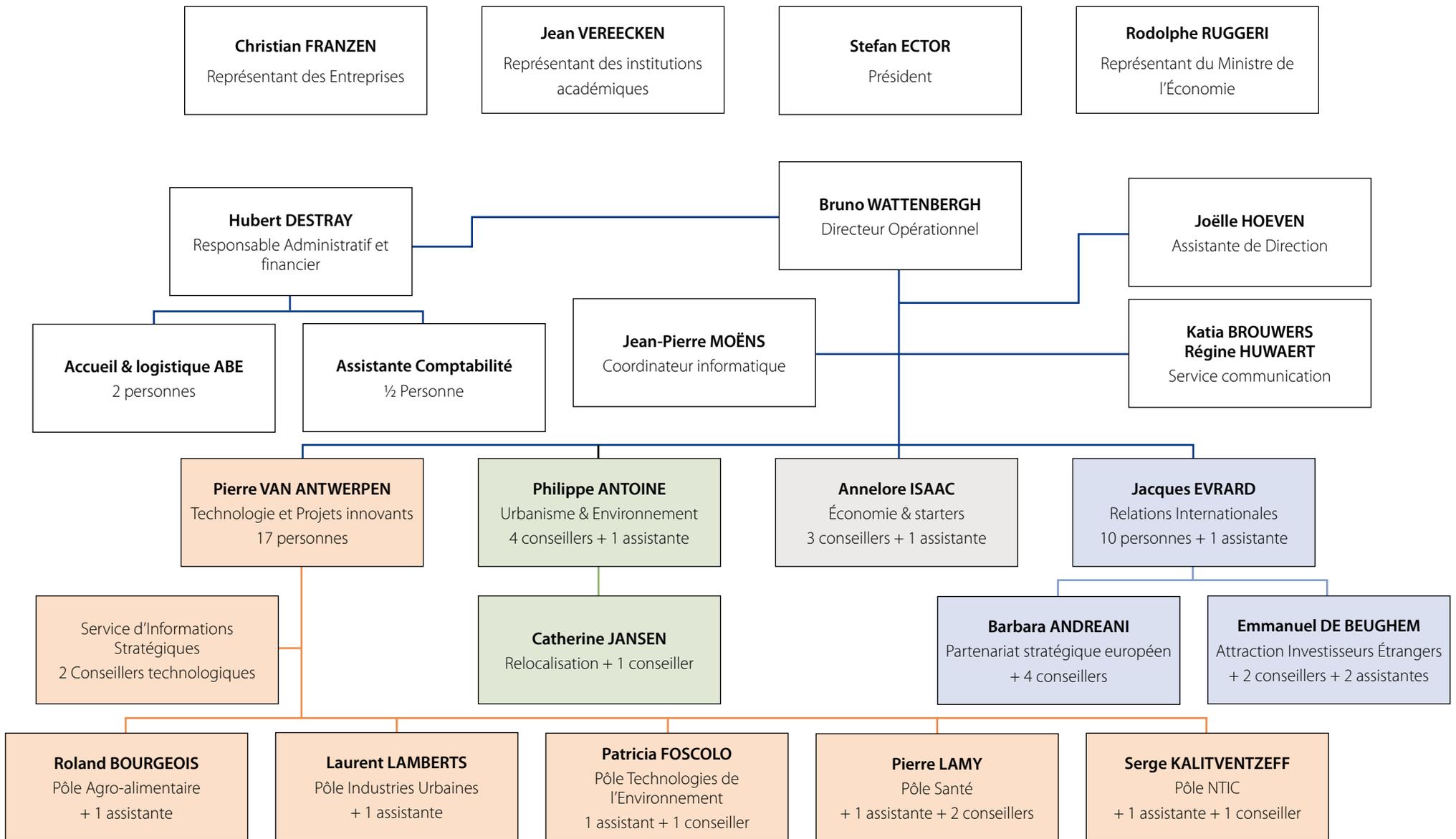
### **La brochure « Medical Technologies in Brussels »**

Dans le cadre du projet Dispomed, le pôle Santé a recensé 54 entreprises du secteur des dispositifs médicaux ayant un potentiel d'innovation, car actives en R&D et/ou production. Il a regroupé les informations récoltées dans le catalogue « Medical Technologies in Brussels » édité fin 2006.



# Organigramme opérationnel





# Organes de décision



## Le président

Le président est nommé par l'Assemblée Générale sur proposition du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présidence de l'ABE est exercée depuis décembre 2004 par Monsieur Stefan Ector.

## Le Bureau

Conformément à l'article 20 des statuts de l'ABE, le Conseil d'Administration délègue la gestion journalière de l'association à un Bureau composé de membres non-rémunérés : le président, deux administrateurs et le directeur opérationnel.

Le directeur opérationnel, qui est désigné par le gouvernement sur proposition du ministre de l'Economie, et qui travaille sous le régime d'un contrat d'emploi, ne prend part à aucun vote. Le ministre qui a l'économie dans ses attributions, ou son représentant, assiste au Bureau.

Les décisions du Bureau sont prises à la majorité simple des membres.

## Composition du Bureau de l'ABE

Monsieur Stefan Ector	Président de l'ABE
Monsieur Jean Vereecken	Administrateur
Monsieur Christian Franzen	Administrateur
Monsieur Rodolphe Ruggeri	Représentant du Ministre de l'Economie de la Région de Bruxelles-Capitale.
Monsieur Bruno Wattenbergh	Directeur opérationnel de l'ABE

## Le Conseil d'Administration

L'ABE est administrée par un Conseil d'administration composé de vingt-cinq administrateurs, nommés et révocables par l'Assemblée Générale.

Vingt-quatre administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale selon la clé de répartition suivante :

- ◆ huit administrateurs sont présentés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ◆ cinq administrateurs sont présentés par les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont deux par les organisations de classes moyennes ;
- ◆ cinq administrateurs sont présentés par les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ◆ six administrateurs sont présentés par les universités et les hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale.

## Composition du Conseil d'Administration de l'ABE

Pour l'ABE	
Monsieur Stefan Ector	Président
Pour le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	
Madame Séverine Waterbley	Cabinet du Ministre-Président Ch. Picqué
Monsieur Xavier Vanoutryve	Cabinet du Ministre B. Cerexhe
Monsieur Joël Solé	Cabinet du Ministre E. Huytebroeck
Madame Nele De Smet	Cabinet du Ministre G. Vanhengel
Monsieur Steven Pattyn	Cabinet du Ministre P. Smet
Monsieur Pierre Provost	Cabinet de la Secrétaire d'Etat F. Dupuis
Madame Véronique De Rycke	Cabinet du Secrétaire d'Etat E. Kir
Monsieur Freek Couttenier	Cabinet de la Secrétaire d'Etat B. Grouwels.
Pour les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale	
Monsieur Christian Franzen	UEB
Monsieur Frans De Keyser	UEB
Monsieur Dominique Michel	Agoria
Pour les organisations de classes moyennes	
Monsieur Yvan Huyghebaert	CCIB
Madame Francine Werth	UCM

Pour les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale	
Monsieur Jacques Debatty	CSC
Monsieur M. Van Bambeke	CSC
Monsieur Christian Bouchat	FGTB
Monsieur Philippe Van Muylder	FGTB
Monsieur Xavier Muls	CGSLB
Pour les universités et hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale	
Madame Vally Fidelman	ULB
Monsieur Jacques Tichon	Indutec
Monsieur Ir P. Dysseleer	Lucia De Brouckère
Monsieur Alain Dangoisse	UCL
Monsieur Jean Vereecken	VUB
Monsieur Michel Lefebvre	Renaissance

## L'Assemblée Générale

L'association est constituée de 36 membres.

Sont membres de droit :

- ◆ les ministres et secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ◆ un représentant de chacun des ministres et secrétaire d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ◆ sept représentants des organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont trois issus des organisations de classes moyennes ;

- ◆ sept représentants des organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- ◆ un représentant pour l'Université Libre de Bruxelles ;
- ◆ un représentant pour l'Université Catholique de Louvain ;
- ◆ un représentant pour la Vrije Universiteit Brussel ;
- ◆ un représentant de l'a.s.b.l. Indutec ;
- ◆ un représentant de l'a.s.b.l. Renaissance ;
- ◆ un représentant de la Haute Ecole Lucia De Brouckère.

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres. Elle est présidée par le président du Conseil d'Administration.

## Le Conseil de Coordination économique

L'ABE assure le secrétariat du Conseil de Coordination économique créé par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2002

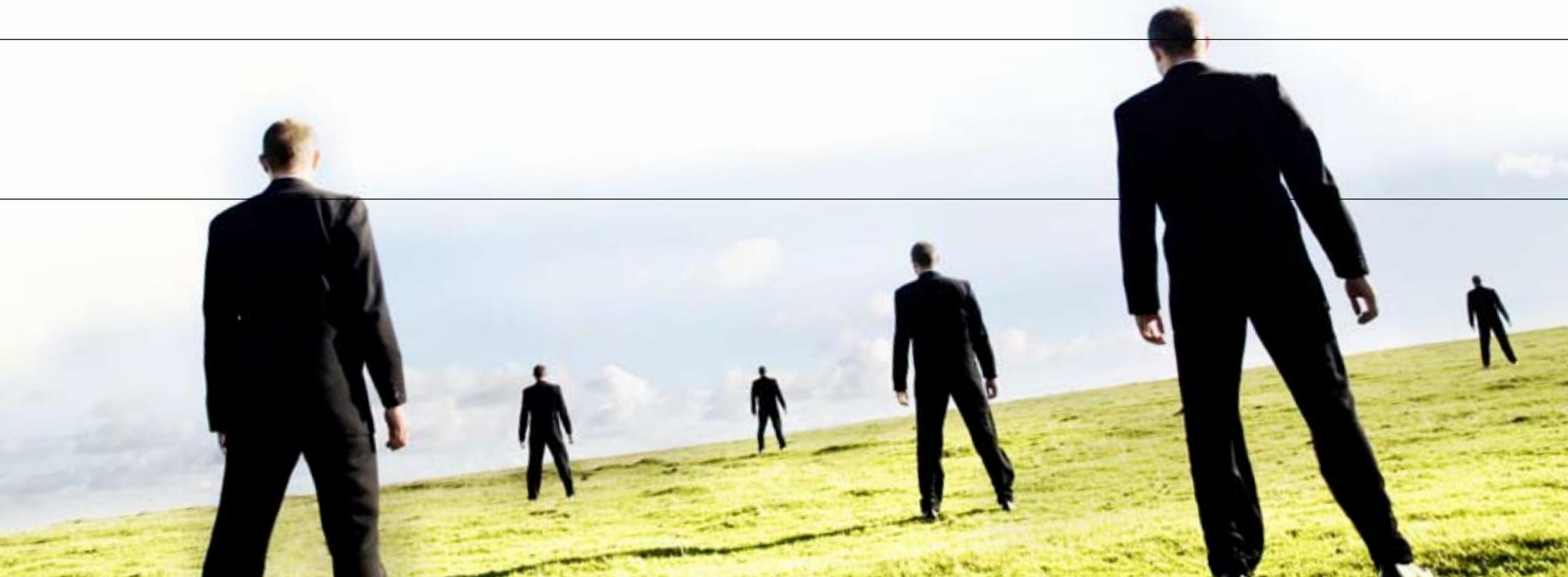
Le Conseil de Coordination économique est composé des représentants, ou de leur délégué, des institutions publiques régionales en rapport avec des entreprises ou des porteurs de projets à caractère économique, à savoir :

- ◆ la Société de Développement Régional de Bruxelles (SDRB) ;
- ◆ la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB) ;
- ◆ l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) ;
- ◆ l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi (ORBEM) ;
- ◆ le Port de Bruxelles ;
- ◆ le Fonds Bruxellois de Garantie ;

- ◆ l'Administration de l'Economie et de l'Emploi du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AEE) ;
- ◆ la Direction du Commerce extérieur du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Export) ;
- ◆ la Direction de l'Urbanisme du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AATL) ;
- ◆ l'Administration de l'Equipeement et des Déplacements de la Région de Bruxelles-Capitale (AED) ;
- ◆ la Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB).

Le Conseil est amené à émettre à tout moment et au moins une fois par an des suggestions et des recommandations utiles à l'accomplissement des missions de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise, en ce compris des propositions de protocoles de collaboration particuliers ou bilatéraux entre une institution ou un service et l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise. Il est en outre habilité à remettre des avis sur la manière dont l'Agence remplit son objet social.

# L'équipe





Pour mener ses missions à bien, l'ABE a pu compter en 2006 sur une équipe de 50 collaborateurs (correspondant à 47 équivalents temps plein (ETP)), issus du secteur privé. Cette équipe s'investit quotidiennement pour répondre aux demandes et aux besoins des entreprises.





ANDREATI Barbara



ANTOINE Philippe



AZAERTS David



BAPTISTA Ana Luisa



BETTENS Nadine



BONNYNS Alexandre



BOURGEOIS Roland



BROUWERS Katia



CHAJINI Mohammed



COLLEYE Helena



COPPENS Christophe



COPPIETERS Marie-Caroline



DECLAIRE Janaki



de BEUGHEM Emmanuel



DE STRIJKER Ingrid



DENAYER Martine



DESTRAY Hubert



DILLENS Nathalie



DUCHAINE Paola



DUFLONT Patricia



EL BOUZAÏDI Sami



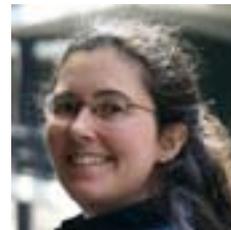
EVARD Jacques



FERNANDEZ Manuel



FOSCOLO Patricia



GILON Muriel



GOETHALS Veerle



GYSELS Raymonde



HAMAD Fadi



HEULST Edith



HOEVEN Joëlle



HUBERT Catherine



HUWAERT Régine



ISAAC Annelore



JANSEN Catherine



KALITVENTZEFF Serge



LAMBERTS Laurent



LAMY Pierre



LE GUEN Erwan



LEUNG Derek



MOËNS Jean-Pierre



NEUTS Micheline



ROOS Alexandra



SAURA Juan



STASZAK Simon



THERASSE Philippe



THESIN Kris



TIELEMANS Michel



VAN ANTWERPEN Pierre



VAN DEN BERGE Jonathan



VAN DER VOODT Fabiola



VERRAES Tanguy



WATTENBERGH Bruno

*Rapport des départements*

# Economie & Starters



---

## Les objectifs du département

Le département Economie & Starters a pour objectif d'informer, de conseiller, et dans certains cas bien précis, de fournir un accompagnement à toutes les entreprises bruxelloises, en répondant individuellement à tous les problèmes ou questions auxquels celles-ci sont susceptibles d'être confrontées : aides publiques ou services aux entreprises disponibles en Région de Bruxelles-Capitale, financement des entreprises ou tout autre question liée à la création d'une entreprise.

Le département souhaite se profiler comme premier point de contact pour les entrepreneurs et comme porte d'accès vers les différentes institutions publiques (ou instances du secteur privé) en mesure de fournir des solutions concrètes aux entreprises et entrepreneurs bruxellois.

En 2006, deux thématiques ont continué à faire l'objet d'une attention particulière : les entrepreneurs en phase de création ainsi que le financement et les subsides pour les entreprises. Différentes actions ont été menées dans ce cadre.

En plus, une nouvelle matière a été traitée par le département. Il s'agit de la transmission d'entreprise. Un tout nouveau site, la plateforme électronique Brutrade, a été lancé en octobre 2006.

## L'équipe

Le département se compose de six personnes.

L'équipe est dirigée par Annelore Isaac, qui bénéficie de la collaboration de trois conseillers, David Azaerts, Kris Thesin et Alexandra Roos. En octobre, le département a été renforcé par un conseiller de première ligne, Romain Nivelles. Martine Denayer est en charge du support administratif.

# Les activités en 2006

## La sensibilisation

### Mailing hebdomadaire aux créateurs d'entreprise

Depuis quelques années, le département Economie & Starters prospecte les entreprises récemment créées en Région de Bruxelles-Capitale (inscription Banque Carrefour) via un mailing hebdomadaire. Ce mailing a pour but de sensibiliser ces starters aux services qui leur sont gratuitement proposés par l'ABE, de les informer sur les produits mis à leur disposition mais aussi de leur présenter les différentes institutions régionales susceptibles d'accompagner les starters. En 2006, 5.541 starters ont ainsi été informés.

### Campagne de communication 'Starters'

Au courant du mois de novembre, une campagne de communication à l'arrière des bus bruxellois a été organisée, visant les futurs créateurs d'entreprises. Le slogan était : « L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise, un coup d'accélérateur pour l'entreprise qui démarre ». Pendant une semaine, cette campagne bus a été renforcée par un spot radio visant également les créateurs d'entreprises.

### L'agenda de l'Entrepreneur Bruxellois 2007

Le département a conçu « l'Agenda de l'Entrepreneur Bruxellois 2007 ». Cet agenda s'adresse principalement aux indépendants et aux dirigeants de petites entreprises et reprend les échéances officielles les plus importantes (ONSS, TVA...) ainsi qu'une description des institutions économiques bruxelloises. En 2006, il a été pimenté d'un accent typiquement bruxellois, avec des mots issus du savoureux patois bruxellois ainsi que des photos de nombreux événements qui ont eu lieu dans la capitale tout au long de l'année.

Trois institutions ont personnalisé l'agenda pour le distribuer à leurs clients. Il s'agit de Bruxelles Export, Atrium et ING.

En tout, 3.000 agendas ont été distribués.

### E-newsletter Brubizz

La lettre d'information électronique Brubizz a été diffusée 7 fois en 2006 à une base de données de plus de 5.000 adresses, composée d'entrepreneurs et d'intermédiaires. Cette newsletter traite de l'actualité économique et est entièrement réalisée en interne.



## L'information collective

Le département Economie et Starters gère plusieurs produits d'information :

**Le portail des aides**  
[www.ecosubsibru.be](http://www.ecosubsibru.be)

Le portail des aides EcoSubsiBru a été actualisé et enrichi en permanence. Il est consulté en moyenne 10.207 fois par mois. La rubrique « actualités » a été mise à jour au moins une fois par mois et est pourvue d'informations récentes.

### La diffusion de starterkits

Le starterkit est la boîte à outils créée par l'ABE et regroupe toutes les informations et les outils pratiques pour démarrer une entreprise. Il contient des brochures rédigées par l'ABE, telles que « Le guide des institutions économiques bruxelloises » et « Le mémento du créateur d'entreprises », ainsi que des brochures de différents partenaires.

Les starterkits sont diffusés d'une part par l'ABE, et d'autre part via des partenaires tels que Ceraction, les communes bruxelloises, .... En 2006, 1.324 exemplaires du starterkit ont été envoyés.

## Transmission d'entreprise

Une plateforme sur la transmission d'entreprises en Région de Bruxelles-Capitale, [www.brutrade.be](http://www.brutrade.be), a été créée par l'ABE en collaboration avec l'UCM, Unizo et la CCIB (opérateurs de base). Cette plateforme ne se limite pas à la diffusion des offres de cessions et de reprise d'entreprises, mais est également un site d'information et de sensibilisation qui contient des éléments de fond relatifs à la problématique de la transmission.

Le portail a officiellement été lancé le 17 octobre, par une conférence de presse et un événement Enterprize via Dexia, consacré au lancement de Brutrade. Un spot radio a été diffusé pendant la période du lancement du site et un leaflet a été élaboré.

Le département Economie & Starters est chargé de la gestion du portail de transmission Brutrade. Les missions réalisées par le département dans ce cadre sont les suivantes :

- ♦ validation quotidienne des profils des candidats acheteurs/repreneurs ;
- ♦ approbation des intermédiaires selon une procédure spécifique ;
- ♦ mise à jour et enrichissement périodiques du contenu du portail (agenda, actualité, témoignages, théorie, etc.).

Le département pilote également un comité d'accompagnement en matière de transmission, qui s'est réuni une fois en 2006. Il est composé de personnes issues tant du secteur public que du secteur privé. Son rôle est d'apporter une caution scientifique au projet et de mener une réflexion prospective sur l'évolution de la plate-forme.

Deux sessions d'information ont été organisées pour les opérateurs de base, en collaboration avec l'chec PME, afin de les préparer à fournir un accompagnement aux entrepreneurs qui sont confrontés à la problématique de la transmission.

## Veille juridique

Un juriste du département Economie & Starters a pris en charge la veille économique-juridique. Tous les jours, les nouveaux textes législatifs parus au Moniteur, en rapport avec la vie de l'entreprise, ont été publiés sur le site de l'ABE.

### Cours sur l'entrepreneurship

Le département a organisé un cours de 24 heures, intitulé « The young international entrepreneur », pour les étudiants Erasme à l'HONIM (Hogeschool voor Wetenschap en Kunst, section bedrijfsmanagement). Le but de ce cours était de sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre.

### Organisation de séminaires d'information

Le département a organisé plusieurs séminaires d'information.

En janvier, un séminaire sur la nouvelle ordonnance en matière d'expansion économique a été organisé en collaboration avec ING. Cet événement a connu un grand succès, avec 465 inscriptions.

Au salon Entreprendre au mois de mars, le département a organisé six workshops sur différents thèmes tels que le financement de projets d'entreprise, le micro-crédit et la récupération de créances. En moyenne, chaque workshop a rassemblé une cinquantaine de participants.

En collaboration avec la CCIB, deux cycles de deux sessions d'informations pour les créateurs d'entreprises ont été organisés. Une trentaine de personnes ont participé à chaque session.

#### **Intervention lors de séminaires d'information**

Le département Economie & Starters a participé—en y prenant la parole—à une vingtaine de séminaires d'information. Ces séminaires visaient aussi bien les étudiants (comme futurs créateurs d'entreprises) que les intermédiaires (banquiers, fonctionnaires communaux, comptables, ...) ou les entrepreneurs. Les sujets abordés concernaient principalement la création d'une entreprise, le financement et les aides publiques. En tout, environ 700 personnes ont ainsi été sensibilisées.

#### **L'information et l'accompagnement individuel**

En ce qui concerne l'information individuelle, le département a informé 942 personnes individuellement durant l'année 2006, soit 44% de starters, 45% d'entreprises existantes et 1% d'intermédiaires, étudiants, etc.

Les conseillers ont également pris en charge 248 accompagnements individuels dont, 25% concernaient des créateurs d'entreprise et 65% concernaient des entreprises existantes. La plupart du temps, l'accompagnement a porté sur la recherche de subsides, le montage de dossiers de financement, ou encore sur le lancement d'une activité.

Une collaboration a été mise en place avec la banque Dexia. Le département Economie & Starters est le point de contact officiel bruxellois pour les agences Dexia qui ont des questions concernant les aides et subsides régionaux.

#### **Les événements saillants de 2006**

Le département s'est beaucoup investi dans la problématique de la transmission d'entreprises. Le lancement, le suivi et la mise à jour du site Brutrade a demandé un grand investissement, d'autant plus que cette matière n'avait pas encore été traitée auparavant.

Pour la première fois, l'Agenda de l'Entrepreneur Bruxellois a été personnalisé par des partenaires. Ceci cadre entièrement dans la fonction de l'ABE, à savoir celle de portail vers les autres institutions économiques. L'agenda a connu un succès impressionnant.

Notons également l'organisation de cours sur l'entrepreneurship à l'HONIM et l'accord de collaboration avec la banque Dexia comme événements novateurs en 2006.

#### **Perspectives 2007**

En 2007, une série d'instruments de base du département, à savoir le portail d'aides financières EcoSubsiBru et le Starterkit, vont arborer un nouveau look. Ces outils, qui existent depuis le lancement de l'ABE en 2003, ont déjà fait leurs preuves. Après quatre ans, ils vont néanmoins subir un petit lifting qui leur permettra de rebondir avec d'autant plus de force.

Une attention toute particulière sera également accordée à la problématique de la reprise d'entreprises dans la Région de Bruxelles-Capitale. Une série d'actions de sensibilisation seront entreprises (séminaires, etc.) et ce, en collaboration avec les partenaires de base du projet, à savoir l'UCM, l'Unizo et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles (CCIB).

Enfin, il va de soi que le département continuera d'accorder toute l'attention nécessaire aux starters et à la problématique de subsides et financement.

## Quelques chiffres de 2006

Nombre de starters prospectés	5.541
Nombre d'entreprises sensibilisées	5.104
Nombre d'informations individuelles-starters	412
Nombre d'informations individuelles-entreprises	427
Nombre d'accompagnements individuels-starters	63
Nombre d'accompagnements individuels-entreprises	162



Depuis près de 20 ans, Etienne Tordoir, photographe de renom, assure la couverture photo des défilés de mode à Paris, Milan, Londres, New York... et vend les droits d'utilisation de ses photos pour leur publication dans les magazines de la presse féminine, essentiellement en Belgique.

En 2004, il lance 2 sites web B2B grâce auxquels ses clients peuvent choisir et télécharger les photos dans les 24 à 48 heures suivant le défilé. En juin 2005, CatwalkPictures sprl est constituée en vue de développer l'activité à plus grande échelle. En effet, il est désormais possible d'envisager d'exporter les services sans limites géographiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté Européenne, et notamment vers les marchés émergents d'Europe de l'Est, en Ukraine, en Russie, en Asie du Sud-Est et en Australie.

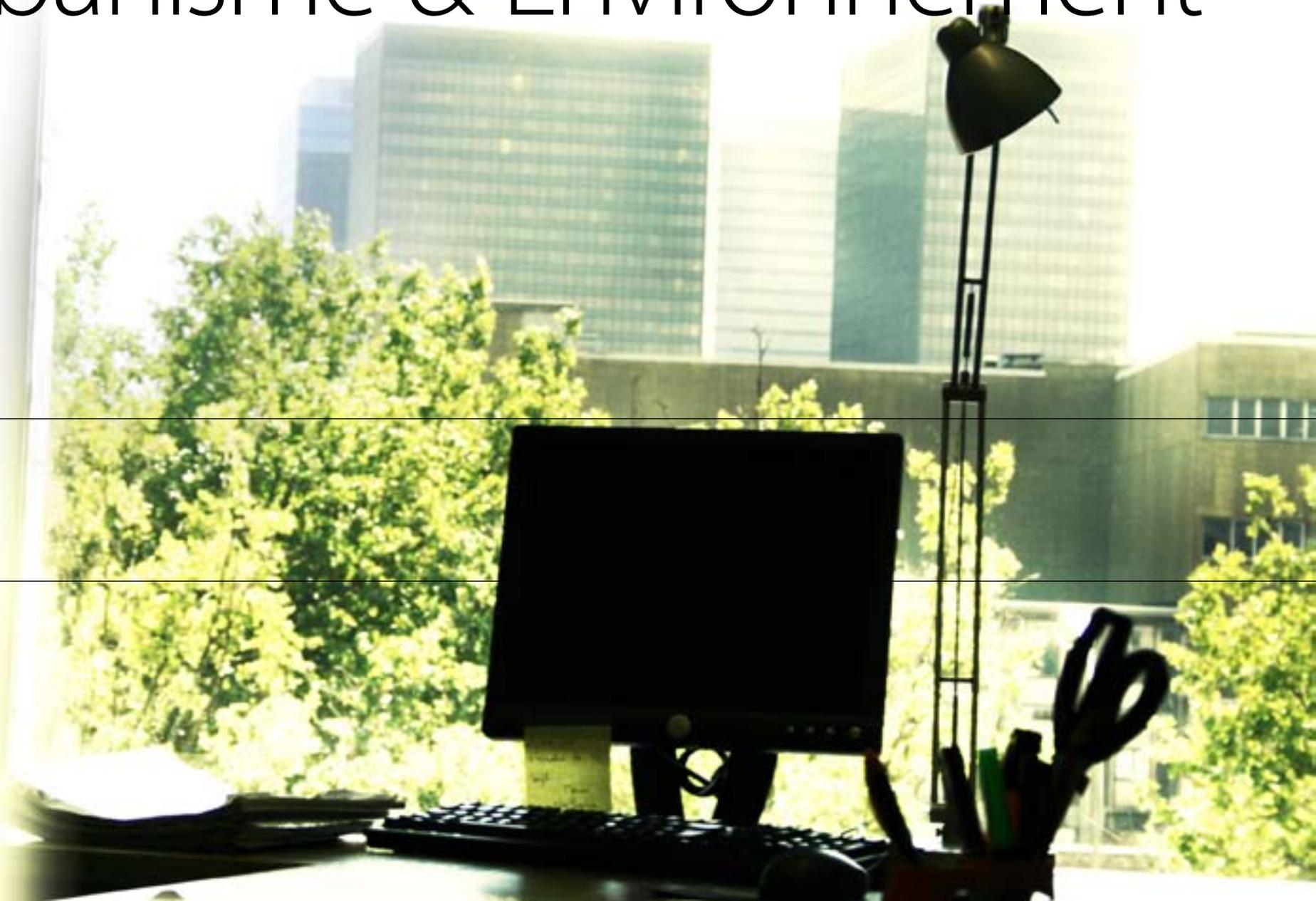
Afin de relever cet ambitieux défi, CatwalkPictures s'est adressé à un bureau de consultance spécialisé qui lui a remis une offre portant sur les aspects techniques, commerciaux et juridiques du développement envisagé, le tout pour un coût total supérieur à 50.000 € hors TVA.

Grâce à l'ABE, il a été possible de mettre autour de la table l'entreprise, son consultant et l'Administration régionale qui, convaincue de l'intérêt de la mission pour le développement de la PME, a marqué son accord pour une intervention financière déterminante de 25.000 €.

success story

*Rapport des départements*

# Urbanisme & Environnement



---

## Les objectifs du département

L'objectif premier de ce département est d'informer et d'accompagner les PME bruxelloises en matière de permis d'urbanisme, de permis d'environnement ainsi que pour toute obligation administrative ayant trait à ces matières.

Le rôle d'interface avec les administrations communales et régionales se poursuit. Le département est également régulièrement consulté comme expert par les auteurs de textes réglementaires. La volonté est de relayer l'expérience accumulée sur le terrain vers les autorités publiques régionales et communales.

Un objectif supplémentaire s'est développé dans le cadre de la mise en œuvre du contrat pour l'Économie et pour l'Emploi, à savoir, prendre une part plus active dans l'étude, la détection et la recherche de solutions pour les entreprises entrant en phase de délocalisation potentielle.

## Les thèmes stratégiques poursuivis en 2006

- ◆ Poursuivre le développement des accompagnements administratifs en collaboration avec les communes et les administrations régionales (ces accompagnements – au coeur de la mission du département – restent prioritaires);
- ◆ intensifier la collaboration avec les partenaires et étendre le nombre de ces partenariats publics (IBGE, AATL, Association de la Ville et des Communes de la RBC, la SDRB, ...);
- ◆ développer de nouveaux partenariats avec des prescripteurs de services du secteur privé (Institut des juristes d'entreprises, fédérations professionnelles, comptables, architectes, ingénieurs conseils, avocats, promoteurs immobiliers, ...);
- ◆ rendre l'application des chantiers de C2E la plus effective possible et tout spécialement en ce qui concerne toute initiative de simplification administrative (respect strict des procédures existantes, gestion des sols pollués, coordination législations urbanistiques et environnementales, problématique des parkings, ...).

## L'équipe

Le département, dirigé par Philippe Antoine, juriste de formation, bénéficie de la collaboration de quatre conseillers et d'une assistante administrative.

Marie-Caroline Coppieters est juriste fiscaliste, Muriel Gilon est ingénieur commercial de formation, Veerle Goethals, est juriste et linguiste, Simon Staszak a une maîtrise en sciences de l'environnement. Nathalie Dillens est en charge du soutien administratif de l'équipe.

Catherine Jansen, licenciée en économie, est responsable de la cellule dite de « Relocation management ». Janaki Declaire, est licenciée en sciences politiques.

# Les activités en 2006

## La prospection et la sensibilisation

Le département a poursuivi la consultation des gestionnaires de dossiers au sein des communes afin de présenter l'ensemble de l'équipe du département, en ce compris la cellule relocalisation. Les communes visitées en 2006 sont Anderlecht, Bruxelles, Etterbeek, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Woluwe-Saint-Lambert.

Le contenu des rubriques urbanisme et environnement du site web a retenu toute l'attention du département. Ce site connaît un succès toujours croissant et est consulté par de nombreux professionnels. La veille juridique du département semble particulièrement appréciée par les gestionnaires de dossiers en matière d'urbanisme ou d'environnement, également au sein des communes. Cette veille juridique est devenue un outil de référence pour plusieurs administrations régionales.

En 2006, le cap de la dématérialisation a également été franchi : en effet, la version papier des 49 brochures thématiques élaborées en interne (permis

d'environnement, permis d'urbanisme, le bruit, les installations frigorifiques, ...) et disponibles bien évidemment dans les deux langues a été complètement abandonnée. Le département a décidé de privilégier la rédaction sur le site web, autorisant des impressions de « brochures » sous forme de pages thématiques. Cette option a permis de se concentrer davantage sur le développement et la mise à jour permanente des pages web. Il existe également 55 listes spécialisées (collecteurs de déchets agréés, acousticiens, laboratoires, récupérateurs de déchets électroniques, ...) dont 18 sont réalisées en interne par le département. Les autres sont mises à jour sur appel d'offre tous les deux ans.

C'est devenu une tradition, les collaborateurs du département continuent également à participer comme orateur à de nombreux séminaires ou formations (les sites et sols pollués, les midis de la planification, les permis d'environnement et les permis d'urbanisme, les ateliers à l'IBGE, ...).

## L'information collective et individuelle

Le département a organisé avec les cabinets ministériels compétents la présence de la délégation bruxelloise au MIPIM, salon international des professionnels du secteur immobilier, chaque année au mois de mars en France. Un petit déjeuner conférence y a été organisé, avec les interventions de plusieurs partenaires privés (Deloitte, Jones Lang LaSalle, CBRE, CatellaCodemer, DTZ, Cushman & Wakefield, AtisReal et l'UPSI) et celle du Ministre-Président et du Ministre de l'Economie. Ce séminaire a rassemblé plus de 160 participants.

A l'occasion du salon « Entreprendre » en mars 2006 sur le site de Tour & Taxis, le département a organisé trois séminaires (deux classiques : « actualité en droit de l'urbanisme bruxellois », « comment obtenir son permis d'environnement », ainsi qu'un séminaire faisant le bilan sur la première année d'application de la nouvelle loi en matière d'implantations commerciales).

Le département a aussi organisé la participation de la Région de Bruxelles-Capitale au salon MAPIC en France en novembre 2006. Le MAPIC est un salon international spécialisé en immobilier commercial. Le département y a organisé un workshop sur le stand de la Région afin que les professionnels de l'immobilier commercial puissent débattre avec les représentants politiques bruxellois du nouveau Schéma de Développement Commercial.

Durant cette année 2006, 316 entreprises ou institutions (dont 41 intermédiaires et 38 starters) ont bénéficié des services dits de helpdesk. Ce qui représente 601 interventions personnalisées.

## Accompagnements individuels

564 entreprises ou institutions (dont 16 intermédiaires et 82 starters) ont fait l'objet d'un accompagnement poussé pour la réalisation de leurs projets. Cette prise en charge des problèmes rencontrés par les PME bruxelloises reste la priorité des priorités pour le département. Ce volet de nos activités aura représenté durant 2006 1.438 interventions.



## Cellule Relocalisation

Tout en continuant l'accompagnement intensif des entreprises désireuses de trouver une implantation sur le territoire bruxellois, la cellule Relocalisation s'est attachée en 2006 à analyser les différents éléments pris en compte par les dirigeants d'entreprises dans les décisions d'implantation.

Plusieurs études ont ainsi été réalisées :

- ◆ Etude benchmark chargée d'examiner les conditions d'accueil pour l'implantation d'une entreprise en différentes localisations de la Région Wallonne et de la Région Flamande en vue de pouvoir les comparer aux conditions d'accueil proposées par la Région Bruxelloise,
- ◆ Comparaisons fiscales entre implantations dans différentes localisations,
- ◆ Etude avec les agents immobiliers des véritables souhaits et critères de décision,
- ◆ Participation au Comité d'accompagnement d'une vaste étude réalisée par l'IGEAT (Département de géographie appliquée de l'ULB) portant sur les mouvements et les localisations d'entreprises, plus précisément :

- ◆ bilan macroéconomique des phénomènes de localisation / délocalisation des entreprises à Bruxelles,
- ◆ analyse microéconomique des facteurs de décision
- ◆ concurrence avec la périphérie et les autres régions
- ◆ caractéristiques et compétitivité des infrastructures proposées
- ◆ rôle spécifique et facteurs de succès des parcs d'activités
- ◆ recommandations sur les instruments de politique économique à mettre en œuvre.

## Les événements saillants de 2006

Un constat est apparu de manière criante durant cette année 2006 : si le nombre de dossiers traités n'a pas sensiblement augmenté, le temps à consacrer par dossier a décuplé. Nous trouvons principalement les causes de cette situation dans l'application erratique de l'ordonnance sol ainsi que dans le développement de pratiques administratives supplémentaires par les administrations communales et régionales. Cette situation est devenue critique car elle a des effets significatifs sur la durée des procédures d'instruction des dossiers. Certaines communes ont développé des arriérés conséquents : jusqu'à six mois pour déclarer simplement un dossier complet ou...incomplet !

Les travaux du Conseil de Coordination économique (CCE), dont l'ABE assure non seulement le secrétariat mais toute la préparation des réunions tant sous forme de groupe de travail que de réunions plénières en étroite collaboration avec le cabinet du Ministre de l'Economie, ont continué à faire l'objet de toute l'attention du département. Si l'année précédente, il s'agissait d'initier un travail de fond pour développer concrètement une nouvelle volonté de travailler en commun et œuvrer à

l'émergence d'une véritable identité bruxelloise, l'année 2006 aura permis de constater que cette dynamique est à présent bien lancée.

Le traitement des dossiers de relocalisation en 2006 permet de jeter désormais un regard sur les causes premières des flux entrant et sortant des entreprises en Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, si la fiscalité tant communale que régionale n'a jamais formé un élément positif d'attractivité des entreprises, c'est cependant l'arbre qui cache la forêt. En effet, l'obstacle majeur réside dans la lourdeur administrative et spécialement la lenteur beaucoup trop souvent observée pour la délivrance des permis d'urbanisme comme d'environnement. Dans une moindre mesure, certes, la gestion des parkings est également souvent un frein à l'implantation des entreprises dans notre Région.

Les fonctionnaires communaux ont pu bénéficier en novembre du traditionnel séminaire organisé spécifiquement à leur attention. Cette année, le thème abordé concernait la problématique de la ventilation et de l'extraction liée aux secteurs de l'HORECA et des parkings couverts. Ce séminaire a fait intervenir des professionnels du secteur. Il y a eu en tout 46 inscrits.

Le département a confirmé son soutien à l'organisation de la présence de la Région de Bruxelles-Capitale au Mopic comme au Mipim.

La collaboration avec l'IBGE pour le traitement des candidatures au label écodynamique s'est poursuivie mais est devenu très lourde en investissement temps en raison de la défection des autres partenaires publics. Pour rappel, le rôle du département dans la gestion de ces dossiers peut se synthétiser de la façon suivante :

- ◆ participation active à l'encadrement des candidats : co-organisation d'ateliers d'information ;
- ◆ visites des installations des candidats et mise à disposition des services de l'ABE pour aider à la constitution du dossier de candidature ;
- ◆ visites de vérification sur place ;
- ◆ analyses du dossier de candidature ;
- ◆ réunions d'évaluation avec l'IBGE (92 critères par dossier) ;
- ◆ préparation des dossiers pour le jury.

La décision a par conséquent, dû être prise – de manière concertée – de limiter à l'avenir le nombre de dossiers qui sont pris en charge par les services de l'ABE.

La convention de collaboration avec l'IBGE a fait l'objet de la réunion d'évaluation annuelle du département.

### **Perspectives 2007**

Les accompagnements administratifs, en collaboration avec les communes et les administrations régionales, restent prioritaires.

Le département poursuivra le développement de ces partenariats (certainement avec Atrium par exemple ou encore avec le réseau des centres d'entreprises).

En matière de mobilité tout particulièrement, le département a l'intention d'observer très attentivement l'application des nouveaux ratio de parkings du règlement régional d'urbanisme (RRU).

La veille juridique – unanimement appréciée – va atteindre sa maturité avec une mutation en une véritable plateforme web avec moteur de recherche et disponibilité des textes consolidés.

Le département se focalisera sur la réduction significative du temps de traitement des dossiers de demande de permis d'urbanisme ou d'environnement au sein des administrations communales (mise en œuvre du chantier 20 en matière de simplification administrative)

Les travaux du Conseil de Coordination économique (CCE) auront cette année 2007 comme objectif premier d'y associer activement les communes de la Région ainsi que de poser les bases d'une approche intégrant davantage les communes de la périphérie dans toutes les problématiques qui nous préoccupent pour l'expansion économique de la région bruxelloise.

Les résultats de l'étude universitaire – lancée en janvier 2006 et attendus pour juin 2007 – sur les flux entrants et sortants des entreprises en Région bruxelloise, seront décortiqués pour se traduire au maximum en actions constructives.

## Quelques chiffres pour 2006

Nombre d'informations individuelles ou collectives (U. & E.)	602
Nombre d'accompagnements individuels (U. & E.)	1438
Nombre d'accompagnements liés à l'implantation	151

En 2003, la S.A. Service Technique pour l'Industrie et l'Entreprise (S.T.I.E.) achète un immeuble à usage de bureau pour son entièreté. Elle bénéficie d'une subvention-intérêts de la part de la Région pour l'acquisition de ce siège d'exploitation. En 2005, l'Administration de l'Économie notifie l'arrêt de la subvention: il ressort du permis d'urbanisme de l'immeuble que le deuxième étage devait être affecté au logement, alors que S.T.I.E. l'affecte comme bureaux. L'affectation en bureaux serait donc illégale. Or l'entreprise n'avait pas modifié l'affectation du 2ème étage: l'ancien propriétaire y avait déjà installé des bureaux.

L'entreprise consulte le département Urbanisme & Environnement de l'ABE. L'immeuble est malheureusement situé en zone d'habitation à prédominance résidentielle. Obtenir un permis d'urbanisme pour régulariser la situation est impossible, à moins de recourir à l'article 330 §3 du COBAT: il faut prouver que les lieux étaient déjà utilisés comme bureau avant juillet 1992. S.T.I.E. retrouve un plan de l'installation électrique antérieur à 1992, démontrant que le 2ème étage était déjà équipé comme bureau; en outre la taxe sur les bureaux portait sur l'entièreté de l'immeuble, 2ème étage inclus. Une demande de permis d'urbanisme a donc été introduite à la commune, le permis obtenu, et le versement de la subvention-intérêt a repris.



Success story

*Rapport des départements*

# Technologie & Projets innovants



## Les objectifs du département

Le département Technologie & Projets innovants «T&PI» a pour mission générale de contribuer au développement économique et à la création d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, dans cinq secteurs prioritaires : la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement, l'agro-alimentaire et les activités industrielles.

A cette fin, le département développe des initiatives de type sectoriel visant à intensifier les synergies au sein de groupes ciblés d'entreprises, porteuses d'innovation et de développement pour la Région. L'année 2006 a vu le renforcement des ressources du département dans les trois secteurs sélectionnés comme « porteurs d'innovation » dans le cadre du C2E (la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement), dans la perspective de mettre en place une stratégie de « clustering ».

Le département offre également des services de type individuel destinés à aider des porteurs de projet et des entreprises à structurer, à financer et à développer des projets porteurs d'avenir dans la Région. C'est ici que l'on retrouve les fonctions de portail d'accueil des projets innovants et d'ensemblier des solutions à offrir aux porteurs de tels projets.

En support à ces activités, le service SIS agit comme fournisseur d'informations spécialisées, tant pour développer des produits d'information collective que pour répondre à des besoins individuels.

Dans toutes ses actions, le département s'appuie largement sur la collaboration des autres départements de l'ABE et sur celle des partenaires (fédérations professionnelles, interfaces académiques, organismes publics, ...) concernés.

## L'équipe

Le département Technologie & Projets innovants est dirigé par Pierre Van Antwerpen. Il est organisé sur une base de secteurs d'activité, dont les responsables sont :

- ◆ Roland Bourgeois, pour le secteur agro-alimentaire
- ◆ Patricia Foscolo, secondée par Paola Duchaine, pour le secteur technologies de l'environnement
- ◆ Laurent Lamberts, pour le secteur industrie urbaine
- ◆ Serge Kalitventzeff, secondé par Jonathan Van den Berge, pour le secteur NTIC
- ◆ Pierre Lamy, secondé par Christophe Coppens et Philippe Therasse, pour le secteur santé

Le département dispose en outre d'un Service d'Information Stratégique «SIS», spécialisé dans la recherche et l'analyse d'informations stratégiques en bases de données informatisées. Connecté à deux des plus grands serveurs de bases de données du monde, ce service est animé par :

- ◆ Tanguy Verraes, secondé par Sami El Bouzaïdi

Enfin, le département peut compter, pour le support administratif, sur la collaboration de :

- ◆ Fabiola Van der Voodt
- ◆ Michel Tielemans
- ◆ Patricia Duflont
- ◆ Raymonde Gyssels
- ◆ Edith Heulst

Paola Duchaine et Sami El Bouzaïdi ont rejoint l'équipe du Département dans le courant de l'année 2006.

# Les activités en 2006

## Le pôle Agro-alimentaire

### La prospection et la sensibilisation

Un répertoire des différents sous-secteurs de l'Agro-alimentaire bruxellois a été réalisé en vue d'être placé dans la rubrique du pôle sur le site Web de l'ABE. Suite à certains retards informatiques, cette mise en ligne sera effective en 2007.

509 centres de recherche, partenaires et entreprises bruxelloises ont été invités à faire appel aux divers services de l'ABE ou à participer aux événements organisés par le pôle. Parmi ces 509 contacts, 59 concernent la prospection de nouvelles sociétés.

En juin 2006, la troisième édition de l'Agroparty a réuni plus de 160 personnes actives dans l'agro-alimentaire. Le Ministre Cerexhe était également présent.

### L'information collective et individuelle

Six séminaires/événements ont été mis sur pied :

- ◆ **Journées Aliments & Santé, La Rochelle** – séance d'information sur les rencontres bilatérales.
- ◆ **Food Factory** – séminaire d'information sur la réalisation d'un parc agro-alimentaire en région de Bruxelles-Capitale.
- ◆ **Food for Tomorrow** – en partenariat avec l'UCL, séminaire de réflexion sur l'alimentation de demain et les pistes de développement de nouveaux produits.

### ◆ Groupement d'Employeurs

une rencontre entre les entreprises bruxelloises et nos partenaires français afin que chacun puisse se rendre compte des réalisations de l'autre. Ce séminaire a été suivi de visites d'entreprises et de la Commission européenne en vue de la réalisation d'un film promotionnel dans le cadre du projet EQUAL II.

### ◆ Mission IN Sainte-Hyacinthe

séminaire de rencontre entre centres de recherche et entreprises bruxelloises et des représentants du Technopole de Sainte-Hyacinthe. Ce séminaire était le point de départ d'une mission de trois jours de la délégation québécoise. Nous leur avons organisé des rencontres avec des centres d'excellence.

### ◆ Organisation de la venue de nos partenaires français et italiens dans le cadre d'EQUAL II

ainsi que de la visite du Centre pour l'Égalité des Chances.

Cinq numéros de la revue de presse spécialisée « Food Info » ont été publiés ; ils ont généré des marques d'intérêt et des demandes d'informations complémentaires de la part de 99 entreprises auxquelles 948 articles ont été envoyés. « Food Info » a sorti pour la première fois de son existence un numéro hors série réservé aux programmes européens.

De nombreuses entreprises (22 starters ; 56 entreprises existantes dont 18 pour la première fois) ont bénéficié d'une information personnalisée au cours de 2006, soit par téléphone, soit par mail, soit au travers de visites sur place ou de rencontres à l'ABE.

## L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre de la mission de Centre Relais Innovation pour Bruxelles (Brussels IRC), trois entreprises bruxelloises ont été accompagnées par le pôle Agro-alimentaire aux Journées Aliments & Santé à La Rochelle.

Une mission dans le Sud-ouest de la France a été mise sur pied dans le secteur des plats préparés. Deux entreprises bruxelloises ont pris part à cette mission qui a démarré par une bourse d'échange technologique à Nantes à l'occasion du Congrès Mondial IUFOST. Quatre entreprises et deux centres de recherche français ont été visités à l'occasion de cette mission.

La mission IN de Sainte-Hyacinthe a permis à 6 entreprises bruxelloises et à une institution de recherche d'avoir des rencontres avec des partenaires québécois en vue d'éventuelles collaborations.

Au cours de l'année 2006, 40 accompagnements individualisés de projets innovants ont été réalisés, dont plus de 1/4 auprès de starters et près de la

moitié auprès de nouvelles entreprises. Selon les projets, ces accompagnements portaient aussi bien sur les validations technologiques et/ou commerciales, sur l'ébauche d'un business plan, sur la recherche de financement ainsi que sur l'introduction et/ou le parainage d'aides publiques. Toutes ces démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires régionaux et divers départements de l'ABE.

Deux projets d'audit stratégique ont été lancés en partenariat avec le CRIF, dans le cadre du projet MISTRAL.

Le responsable du pôle a organisé avec succès une médiation entre une entreprise bruxelloise et un investisseur désireux de se séparer.

## Les activités de support

Le responsable du Pôle Agro-alimentaire a présidé les deux réunions formelles du « Groupe Thématique Agro-alimentaire » du réseau des Centres Relais Innovation de la Commission Européenne. En sa qualité d'observateur, il a aussi pris part à une des deux réunions du « Groupe Thématique Produits de la Mer ». De plus, en sa qualité de président du Groupe Thématique Agro-alimentaire, le responsable du pôle Agro-alimentaire de l'ABE a présenté les avantages et les travaux des groupes thématiques lors d'un symposium qui s'est tenu à Bari, Italie.

Il a également participé à l'Assemblée Générale et à la réunion du Comité d'Accompagnement de Brufotec.

Le pôle Agro-alimentaire, en partenariat avec la Mission Locale d'Etterbeek, l'ORBEM et l'Institut de Formation Professionnelle a participé, à La Rochelle, à la première convention européenne des Groupements d'Employeurs.

La création d'un parc agro-alimentaire a été étudiée et soutenue par le responsable du pôle Agro-alimentaire, en collaboration avec la SDRB et le cabinet du Ministre de l'Economie. Douze entreprises ont marqué un vif intérêt au projet.

En partenariat avec l'IFP, le Fonds sectoriel Horeca, Bruxelles Formation, un projet de formation de personnel peu qualifié en agro-alimentaire a été élaboré. Les premières formations sont programmées pour le mois d'avril 2007.



## Le pôle Technologies de l'Environnement

### La prospection et la sensibilisation

La base de données des entreprises actives dans le domaine de l'environnement à Bruxelles comporte 342 adresses. Le Pôle a prospecté une centaine d'entre elles en 2006 en vue de récolter ou d'actualiser des informations sur leurs activités, de leur proposer les services de l'ABE, ... ; il a visité treize sociétés cette même année. Le répertoire des fournisseurs de technologies et services en environnement s'est quant à lui enrichi de 11 nouvelles présentations ; il comporte fin 2006, 79 sociétés.

www.BrusselsGreenTech.be comporte plusieurs entrées : actualités, agenda, publications, veilles, répertoires et services. Il a été mis en ligne le 14 octobre 2005 et nécessite un important travail de mise à jour dans ses rubriques principales (veilles technologiques, marché, IPR, formations environnement, actualités). Depuis novembre 2006, les profils bruxellois d'offres et de demandes de technologies du réseau des IRC sont mis en évidence sur une partie propre du site. Dix profils s'y trouvaient fin 2006. Le site a été enrichi par une partie dédiée au nouveau cluster Ecobuild et son appel à candidature.

Le site a, en outre, fait l'objet d'un travail de remise en forme et une nouvelle présentation plus conviviale a été mise en ligne dès le 15 septembre 2006. Le 25 octobre 2006, le Pôle lançait une nouvelle newsletter dont la rédaction était entièrement assurée en interne.

### L'information collective et individuelle

Outre les veilles sectorielles mises en place et diffusées par le biais du site web, le pôle Technologies de l'environnement a organisé plusieurs séminaires et visites de laboratoires.

Le 4 mai 2006, le Pôle organisait une table ronde dans le domaine de l'acoustique « L'acoustique vue sous l'angle de l'innovation ». Une centaine d'invitations ont été envoyées. L'envoi a suscité vingt inscriptions et huit sociétés étaient présentes.

Le taux de satisfaction établi à partir des formulaires d'évaluation est de 80 %.

Le 28 septembre 2006, le Pôle organisait à la demande du Centre Entreprises-Environnement de l'UCL, une rencontre-débat sur le thème de l'intégration des différents systèmes de gestion incluant la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Une cinquantaine de grandes entreprises de la Région ont été contactées afin d'identifier les responsables sécurité, environnement et RSE et voir si des systèmes existaient déjà en leur sein. Dix participants ont répondu à l'appel totalisant 7 entreprises.

Le 19 octobre 2006, les Pôles Environnement et Industrie urbaine organisaient une séance d'information sur la labellisation des bois provenant de forêts gérées durablement. Le mailing a été adressé à ± 400 entreprises répertoriées dans le secteur du bois et 75 sociétés dans celui du conseil en environnement. Le séminaire a rassemblé 22 personnes (hors orateurs) parmi lesquelles on comptait 9 entreprises du secteur du bois.

Le pôle a répondu à 123 demandes individuelles ou a envoyé spontanément des informations utiles aux entreprises. Par ailleurs, 1177 offres et demandes de technologies provenant des réseaux européens ont été dépouillées. Ce sont 137 de ces profils technologiques qui ont été envoyés à des entreprises bruxelloises dont 96 offres et 41 demandes.



## L'accompagnement collectif et individuel

Le Centre Relais Innovation de Dublin (Enterprise Ireland), organisait les 8 et 9 mars 2006 un événement de partenariat technologique sur le thème «Waste to Energy». De son côté, l'IRC de Lower Saxony/Saxony Anhalt (Investitions- und-Förderbank Niedersachsen GmbH) organisait les 24 et 25 avril 2006 un événement sur le thème de l'énergie.

Un mailing commun adressé aux sociétés actives dans le domaine de l'énergie est parti le 3 janvier auprès de 177 adresses ainsi qu'un mail destiné aux quatre interfaces. Ce mailing a suscité une inscription spontanée pour Dublin et deux pour Hanovre. Trente quatre rappels téléphoniques ont été pratiqués. Suite à ceux-ci, une marque d'intérêt supplémentaire a été comptabilisée pour Hanovre. Finalement une seule société a effectué le déplacement à Hanovre. Cinq rendez-vous lui étaient préprogrammés.

L'IRC ZENIT de North Rhine Westphalia/Malta organisait les 26 et 27 octobre 2006 une plateforme d'échanges technologiques dans le domaine de l'environnement en général. Deux sociétés ont marqué un intérêt pour cet événement. Finalement une société y a présenté deux profils mais aucun rendez-vous n'a eu lieu.

L'événement GreenVillageTechs à Bolzano, prévu le 26 janvier 2007, a été préparé en majeure partie en 2006. Suite au mailing, une société a été intégrée dans le catalogue des profils de l'événement et six sociétés ont renvoyé un formulaire en demandant à pouvoir recevoir le catalogue.

Cinquante-six accompagnements individuels ont été pris en charge au cours de l'année 2006. Parmi ceux-ci, deux parrainages d'AR 123. Huit profils bruxellois ont été présentés dans la base de données centrale des IRC (BBS). Ce sont, d'une part, deux nouveaux profils dont une offre et une demande et, d'autre part, six profils existants qui ont été mis à jour. Pour l'année 2006, cela fait 10 profils d'entreprises bruxelloises intégrés dans les catalogues d'événements étrangers.

## Les activités de support

Le Groupe Thématique Environnement s'est réuni à deux reprises, à savoir le 10 mars 2006 à Dublin et le 25 octobre 2006 à Müllheim.

Le Pôle est intervenu dans les réflexions pour l'élaboration du nouveau cadre législatif sur les aides économiques et plus particulièrement sa section 6 sur les aides en matière d'environnement. Par ailleurs une proposition de modification de l'annexe à l'arrêté du 7 juillet 1994 sur les investissements permettant une aide en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie a été préparée avec l'intervention de l'IBGE et du CSTC.

Dans le cadre de la programmation des Fonds du Feder 2007-2013, le Ministre de l'Économie a confié au Pôle en collaboration avec la SDRB, la mission de monter un projet d'incubateur destiné à accueillir des sociétés dans le domaine de l'environnement. Le projet cible des entreprises de production dans le domaine des éco-produits, des entreprises actives dans le domaine des énergies renouvelables et de l'environnement. Un premier document et plan financier ont été rédigés.

En outre la mise en place du Cluster Ecobuild a été lancée dès juillet 2006. Une identification des entreprises dans le domaine de l'éco-construction a

d'abord été réalisée. Une charte et un dossier de candidature ont été rédigés ainsi que des textes de présentation sur le site web. Puis l'appel à candidature a été lancé en même temps que la première newsletter.

Le Cluster est assisté par un comité où sont représentés les partenaires du projet : à côté de l'ABE, on y trouve l'IBGE, le CSTC et la Confédération de la Construction Bruxelles. Aux activités de ce Comité participent également les représentants des ministres bruxellois de l'économie et de l'environnement. Fin 2006, la présence du Cluster au salon Batibouw a été préparée : panneaux, organisation du stand, textes du feuillet d'information, catalogues des membres.

## Le pôle Industrie urbaine

### La prospection et la sensibilisation

En 2006 le pôle a poursuivi la prospection des entreprises avec un accent tout particulier sur les métiers qui trouvent leurs marchés dans le milieu urbain ou les métiers qui bénéficient de l'image de la ville pour se développer.

Dans cet esprit, les secteurs de l'éclairage général et de l'enseigne lumineuse ont fait l'objet d'une attention soutenue avec la sortie d'un dossier de veille technologique élaboré par le pôle et le service SIS sur l'utilisation des diodes lumineuses (LED).

Le pôle a également organisé des séminaires technologiques à l'attention des designers dans le cadre de ses synergies avec l'asbl DESIGNED in BRUSSELS. Le pôle a ainsi visité 67 nouvelles entreprises en 2006 pour parfaire sa connaissance du secteur, présenter les services de l'ABE, du Brussels IRC et dégager des projets d'innovation technologique à accompagner.

### L'information collective et individuelle

Le pôle Industrie urbaine a répondu à près de 320 demandes individuelles d'information, dans des domaines relatifs à la technologie ou aux aides publiques principalement. Par ailleurs, 250 entreprises ont participé aux 7 séminaires organisés par le pôle et ses partenaires en 2006.

- ◆ **Séminaire « LED en éclairage et en signalisation, usage réfléchi ».** Source lumineuse récente, performante pour l'émission de lumière colorée la LED s'utilise de plus en plus en éclairage et en signalisation. Dans le cadre de la sortie du dossier de veille thématique l'ABE a organisé un séminaire sur les utilisations actuelles et futures de ce composant. En parallèle une petite exposition rassemblant une dizaine de fournisseurs de technologie LED a été montée soulignant le caractère novateur de cette source et permettant également à des designers bruxellois de présenter leurs créations.

- ◆ **Séminaire « Présentation du programme Mistral ».** Lancé en 2006, le programme Mistral est dédié à l'accompagnement stratégique de l'innovation en Région de Bruxelles-Capitale. Ce programme de consultance et d'accompagnement personnalisé des PME est financé par la Région. L'ABE est partenaire d'AGORIA et du CRIF dans le pilotage de ce programme de soutien.
- ◆ **Séminaire « ANPEB, présentation des aides publiques ».** Ce séminaire d'information organisé par l'Association Nationale des Patrons Electriciens Belges a permis au pôle de présenter les aides publiques bruxelloises focalisées sur les métiers de l'installation.
- ◆ **Séminaire « Lecture de brevet ».** Depuis le lancement en 2004 de son « Guide pratique de la propriété industrielle » l'ABE informe les entreprises sur les aspects de protection de la propriété intellectuelle. En 2006 le pôle Industrie Urbaine a organisé un séminaire sur la lecture de brevet. Parmi les 3 critères qui permettent de définir si une invention est brevetable (nouveau, activité inventive, applicabilité industrielle) le critère d'activité inventive est en effet le plus difficile à circonscrire par un public non averti. Avec l'appui de consultants spécialisés les participants ont pu déterminer dans 2 brevets concurrents leurs aspects inventifs respectifs.
- ◆ **Séminaire « Bois durables ».** Organisé conjointement avec le pôle environnement ce séminaire a présenté les mécanismes de certification des bois durables (FSC, PEFC), la demande pour ce type de bois, les contraintes financières et organisationnelles liées à l'utilisation de ces bois dans les entreprises. A cette occasion, un représentant de l'Etat Fédéral a présenté la politique d'achat durable des administrations.

### Séminaires organisés avec Designed in Brussels:

- ◆ **Séminaire « Techniques de prototypage ».** Dans le cadre de ses collaborations avec Designed in Brussels, le pôle a organisé avec le concours de l'entreprise de « rapid prototyping » Materialise, une visite d'entreprise consacrée aux différentes techniques de prototypages, leurs domaines d'applications et leurs coûts.
- ◆ **Séminaire « Réalisation de mobilier, choisir les matériaux et les techniques ».** Ce séminaire accompagné d'une visite d'entreprise a montré aux architectes et aux designers les caractéristiques des essences de bois utilisées en menuiserie, les différentes techniques d'assemblage des meubles ainsi que les différentes finitions (plaquage, brossage, laquage, cèruse...). Les domaines d'applications en panneaux de bois (massifs, multiplex, mdf, comprimé, synthétique) ont également été abordés.

### L'accompagnement collectif et individuel

En 2006, 22 accompagnements de projets innovants ont été réalisés. Les accompagnements portaient sur des validations technologiques ou commerciales, sur l'appui à la rédaction de business plan, sur l'aide à la recherche de financements ou encore sur le parrainage de dossiers d'AR 123 pour des missions d'innovation et d'exportation bénéficiant de subsides de la Région pour la remise au travail de demandeurs d'emploi. Ces accompagnements sont appuyés par nos partenaires régionaux et par les autres départements de l'ABE.

### Les activités de support

Le pôle Industrie urbaine participe aux travaux du groupe thématique « Matériaux » qui assure, au sein du réseau européen des IRC, la promotion des activités de transformation des matériaux et plus particulièrement du métal, des polymères, des céramiques, des composites, du verre et des adhésifs. En 2006, ce groupe a participé à la promotion de la foire Materialica de Munich et participé à l'organisation d'un brokerage event dans le cadre de la foire JEC composite à Paris.



## Le pôle NTIC

### La prospection et la sensibilisation

Le secteur NTIC est un secteur important à Bruxelles. Il est l'un des trois secteurs identifiés comme étant porteurs d'innovation et prioritaires dans le cadre du Contrat pour l'Economie et l'Emploi.

Le pôle NTIC a rencontré proactivement 70 entreprises avec pour objectif d'identifier leurs besoins et d'y donner la réponse la plus adéquate. Cette prospection est en ligne avec la stratégie de «clustering» du pôle et en particulier le projet IDENTIC démarré effectivement en mai 2006 en étroite collaboration avec les acteurs régionaux du secteur des TIC.

### L'information collective et individuelle

2006 a marqué la fin de IT-Scan version papier, le magazine trimestriel de veille centré sur les applications professionnelles de l'Internet et réalisé en collaboration avec le service Télématique et Communication de l'ULB.

Deux derniers numéros ont été diffusés. 80 résumés d'actualités y ont été publiés, ainsi que 26 offres et demandes de technologies et un dossier thématique. Chaque numéro a été envoyé à un millier de destinataires, qui ont alors eu l'occasion de demander sélectivement plus de détails. Au total, ce sont 26 demandes d'informations complémentaires pour 89 actualités publiées dans It-Scan qui ont été enregistrées et traitées par le pôle.

Fin de l'année, le pôle NTIC a lancé son nouveau portail ([www.itscan.be](http://www.itscan.be)) d'informations dédié aux entreprises et organisations intéressées par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Le site a pour objectif de concentrer, en un endroit, un ensemble d'informations pertinentes pour les entreprises, de permettre un maximum d'interactivité et de proposer les derniers standards web en matière d'outils de recherche d'informations (moteur de recherche, flux rss, alertes email, ...).

Le service Télématique et Communication de l'ULB a désormais pour mission de réaliser 4 dossiers thématiques par an. Pour d'autres dossiers, il est fait appel à des entreprises bruxelloises, ce qui permet en même temps de promouvoir leur savoir-faire technologique. L'ABE, via la cellule SIS, se charge de sélectionner sur le web les actualités, les événements du secteur et les propositions d'échanges technologiques émanant du réseau IRC.

Une première newsletter électronique, reprenant une sélection des informations présentes sur le site, a été envoyée à un peu moins de 1000 abonnés It-Scan en octobre 2006. Le site, combiné à cette newsletter, a connu un rapide succès puisqu'on dénombrait plus de 5000 visites dès le mois de novembre. L'objectif est de réaliser 8 à 10 newsletters annuellement, chacune comprenant un nouveau dossier thématique.

Suite à la transformation, au milieu de l'année, du Téléport en «Centre de Référence Professionnelle TIC», l'organisation des Midis du Téléport a pris fin. Trois derniers séminaires thématiques à l'attention des PME bruxelloises ont toutefois eu lieu en 2006. Les nouvelles missions du Centre de Référence ne permettent plus l'organisation des Midis du Téléport en tant que tels.

Enfin, le pôle a répondu à 155 demandes individuelles d'informations, dont 35 en provenance de starters. Ces demandes portaient principalement sur les sources de financement et les aides publiques.



---

## L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre des missions confiées à l'ABE en tant que Centre Relais Innovation (Brussels IRC), le pôle NTIC a participé à trois missions de partenariat technologique à Hanovre (à l'occasion du CeBIT), Vienne et Malaga (à l'occasion de deux événements axés sur les technologies « sans fil »). 6 entreprises bruxelloises se sont déplacées lors du CeBIT et ont obtenu 66 rendez-vous avec des partenaires technologiques européens potentiels.

En accompagnement collectif, le pôle NTIC a continué à animer le cluster WAC constitué d'entreprises développant et exploitant des applications logicielles en mode ASP, au travers notamment du démarrage effectif et du suivi du « projet pilote WAC », un projet pilote de démonstration développé en collaboration avec le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise).

Le pôle NTIC a par ailleurs pour objectif de contribuer à la réussite des projets d'entreprises ou d'entrepreneurs dans le secteur NTIC à Bruxelles. L'accompagnement vise le plus souvent l'identification des mécanismes de subsidiation et de financement les plus appropriés, le montage de dossiers de demande de subsides (R&D, AR 123 ou autres), la réalisation de business plan dans le cadre de la recherche d'investisseurs, le montage de dossiers financiers à destination du Fonds de Participation/Fonds de Garantie. Ce sont ainsi 90 entreprises qui ont été accompagnées individuellement par le pôle en 2006, dont 24 starters et 66 entreprises existantes.

9 dossiers d'AR 123 ont été introduits et obtenus. 4 sociétés ont été accompagnées dans le cadre des aides à la R&D et 17 pour la réalisation de business plans et de dossiers pour les Fonds de Participation et de Garantie.

## Les activités de support

A l'occasion du Cebit à Hanovre s'est tenue une première réunion du groupe thématique regroupant plusieurs IRC spécialisés dans les NTIC. Une seconde réunion a eu lieu à Madrid dans le courant du mois d'octobre.

Le pôle NTIC, en collaboration avec le Brussels Innovation Relay Centre, participe au projet EPISTEP spécifique aux secteurs des systèmes intégrés, des communications mobiles et de la nanoélectronique.

Le responsable du pôle NTIC est membre du Conseil d'Administration du Centre de Référence Professionnelle TIC en tant que représentant du Ministre Benoît Cerexhe.

## Le pôle Santé

### La prospection et la sensibilisation

En 2006, le pôle santé a poursuivi et finalisé l'identification des acteurs du secteur des dispositifs médicaux dans le cadre de la seconde phase du projet Dispomed démarré en 2005. Il a en outre entamé la caractérisation du secteur pharmaceutique dans le cadre du projet C2E-Pharma (du 01/05/06 au 30/04/07). L'objectif global est de finaliser l'ensemble de l'identification du secteur santé pour le mois de mai 2007.

La première phase du projet Dispomed avait permis d'identifier 269 entreprises déclarant des activités ressortant du secteur des dispositifs médicaux, par croisement de diverses bases de données. Par l'envoi d'un mailing, le suivi téléphonique et le contact individuel avec les sociétés, la seconde phase du projet a permis de confirmer 193 entreprises (76 sociétés n'ayant pas été retenues suite à des faillites, des délocalisations ou des activités n'étant pas directement liées au secteur de la santé). Le pôle a caractérisé les 54 entreprises ayant un potentiel d'innovation, car actives en R&D et/ou production, et regroupé les informations récoltées dans le catalogue « Medical Technologies in Brussels » édité fin 2006.

En plus de la brochure « Diagnostic/ Télémédecine (édition 2006), la brochure « Biotech in Brussels » a fait l'objet d'une mise à jour.

Le pôle santé a poursuivi sa participation au projet Innofire (Interreg III) qui, en collaboration avec 11 régions européennes, a pour objectif d'implémenter des stratégies de clustering et de réaliser une cartographie des acteurs au sein des dispositifs médicaux. Dans cette optique, une mission de benchmarking a été réalisée avec l'Autriche et des entreprises bruxelloises ont été intégrées sur le site Medimap réalisé dans le cadre du projet Innofire. Ce site a fait l'objet d'un lancement officiel, auquel le pôle a participé en tant que co-fondateur lors du Congrès Medica à Düsseldorf.

### L'information collective et individuelle

Un séminaire en collaboration avec « Insead » a été organisé avec comme thème « Is personalized Medicine the next frontier for Pharmaceuticals ». Des orateurs tels que Kenneth Bonheure (Principal Mc Kinsey), André Hoffman (Non Executive Vice-Chairman of the Board – Roche Holding Ltd) et Wener Cautreels (Ceo Solvay Pharmaceuticals) ont animé le débat et nous ont permis de réunir une centaine de participants.

Lepôle alimente et met à jour de façon permanente le site web [www.BiotechinBrussels.be](http://www.BiotechinBrussels.be)

## L'accompagnement collectif et individuel

Lancé en 2005, le cluster Biotech a poursuivi ses activités en 2006, principalement par sa participation à des événements internationaux. Pour répondre à un besoin exprimé par plusieurs de ses membres, le pôle a organisé un séminaire spécialisé sur le thème du financement par l'appel au Venture Capital et au marché libre.

Par ailleurs, 2006 a vu le démarrage des activités du cluster Diagnostic/ Télémédecine. Une première réunion a permis aux entreprises non seulement de faire plus ample connaissance mais aussi de confirmer (suite au questionnaire) les besoins et les services à développer. Lors d'une deuxième réunion, on a plus particulièrement abordé l'aspect R&D en collaboration avec l'IRSIB, afin de dégager des thèmes pour des recherches en commun et également d'orienter le programme d'impulsion santé à lancer en 2007. Il a également été convenu de lancer en 2007 une étude prospective de l'évolution du secteur.

Le pôle santé a participé à l'événement Bio-Chicago en collaboration avec Bruxelles Export, dans le cadre de la partie bruxelloise du pavillon belge. Non seulement 7 sociétés bruxelloises y étaient présentes, mais pour la première fois les trois universités bruxelloises y ont participé activement. Tout comme l'année précédente des rencontres business pré-programmées ont été organisées par l'ABE sur le stand.

Pour la première fois l'ABE et Bruxelles Export se sont également associés pour une présence active à Medica 2006. Sept entreprises ont exposé sur l'espace dédié à la Région Bruxelloise et 560 rencontres avec suivi potentiel ont pu y prendre place. De plus le pôle santé, en tant que représentant sectoriel du Brussels IRC, a participé aux rencontres technologiques organisées à Medica 2006 et à Dundee.

L'accompagnement individuel de sociétés ou de porteurs de projets a également mobilisé le pôle santé; 52 entreprises ont fait l'objet d'accompagnements dont 13 starters et 39 entreprises existantes. Ces accompagnements ce sont principalement composés d'analyse du marché, d'avis quant au business plan et d'accompagnement dans l'élaboration du plan financier et la recherche de capitaux ou financements adéquats.

En 2006, il faut également souligner le début d'une collaboration avec la société Solvay quant à l'implantation de nouvelles entreprises actives dans le domaine de la santé et plus particulièrement de la biotechnologie.

## Les activités de support

En tant que membre actif des groupes thématique biotechnologie et dispositifs médicaux au sein du réseau IRC, le pôle a participé aux différentes réunions et son responsable a été élu à la présidence du groupe thématique biotechnologie.



## La cellule « SIS »

### L'information collective et individuelle

Le Service d'Information Stratégique (SIS) a pour vocation de fournir des informations concernant les brevets, les marchés, les entreprises, les technologies, ..., principalement en appui à la validation de projets ou à l'élaboration de plans d'affaires.

SIS s'adresse aussi bien aux futurs entrepreneurs et aux PME bruxelloises existantes qu'au monde académique et aux structures d'accompagnement de starters. A travers l'accès à des serveurs mondiaux d'informations, auxquels l'ABE est abonnée, ainsi qu'à des bases de données économiques et financières spécifiques, SIS s'attache à délivrer des informations pertinentes et exploitables. En 2006, le fonctionnement du service a quelque peu été ralenti par des changements au sein de l'équipe et par l'absence prolongée d'un de ses membres ; il a malgré tout traité plus d'une cinquantaine de demandes.

En collaboration avec les pôles sectoriels, SIS a pris part à certains projets d'information collective tel que le dossier thématique du pôle Industrie urbaine abordant le sujet des LED dans l'éclairage et la signalisation, des dossiers thématiques pour les publications sectorielles Food Info et It-Scan, ... D'autre part, SIS a contribué activement à l'élaboration du contenu du séminaire « Led 4 Europe » organisé par le pôle industrie urbaine en février 2007.

SIS a également participé à la refonte du produit d'information du pôle NTIC, It-Scan, et à son passage vers une publication online. SIS prend une part active et soutenue dans la maintenance et la mise-à-jour du site sectoriel [www.biotechninbrussels.be](http://www.biotechninbrussels.be), dédié aux biotechnologies à Bruxelles ; il contribue aussi dans le contenu du site sectoriel [www.brusselsgreentech.be](http://www.brusselsgreentech.be) consacré à l'environnement.

### L'accompagnement collectif et individuel

SIS intervient également en support des pôles sectoriels ou des structures régionales d'accompagnement de starters en vue de récolter des informations stratégiques nécessaires à la validation de projets innovants et à l'élaboration de business plans. Ainsi SIS est notamment intervenu en appui de Solvay Entrepreneurs pour valider certains projets.



---

## Les événements saillants de 2006

- ◆ Le lancement du cluster Ecobuild visant à rassembler les entreprises bruxelloises actives en éco-construction et à promouvoir les technologies durables dans la construction et la rénovation (financé dans le cadre du C2E)
- ◆ Le lancement des projets Identic et Pharma visant à identifier et caractériser les acteurs bruxellois à potentiel innovant dans le secteur des NTIC et l'industrie pharmaceutique, pour établir les bases d'une stratégie de clustering (financés dans le cadre du C2E)
- ◆ Le démarrage des activités du cluster «télémédecine et diagnostic»
- ◆ Le démarrage d'un projet pilote avec les entreprises du cluster «WAC» et le CIRB
- ◆ L'initiation d'un projet de parc agro-alimentaire «Food Factory»
- ◆ La promotion des groupements d'employeurs dans les secteurs de l'agro-alimentaire
- ◆ L'exploitation du dossier «LED» élaboré en 2005 dans le cadre d'un séminaire à l'intention des entreprises bruxelloises de l'éclairage et de la signalisation
- ◆ L'exploitation du même dossier dans la préparation d'un événement international congrès-exposition-partenariat à organiser en début 2007
- ◆ Le lancement du site Internet [www.itscan.be](http://www.itscan.be) et de sa e-newsletter, en remplacement de la revue trimestrielle It-Scan d'information sur les applications professionnelles de l'Internet
- ◆ Le lancement de la e-newsletter liée au site [www.brusselsgreentech.be](http://www.brusselsgreentech.be), véritable portail régional de l'environnement: veilles thématiques, répertoires, ...

## Perspectives 2007

Les activités de 2007 s'inscrivent dans la continuité des orientations prises depuis 2004 avec un accent particulier sur le clustering.

Dans le secteur de la santé, l'effort d'identification et de caractérisation des acteurs bruxellois à potentiel innovant arrivera à son terme. Il importe à présent d'exploiter cet acquis pour développer des actions répondant mieux aux attentes des entreprises. C'est ainsi que le cluster « Biotech » vise principalement à accroître sa visibilité internationale et à exploiter les possibilités de partenariat avec l'étranger. De son côté, le cluster « Diagnostic-Télémédecine » se penche plus particulièrement sur les possibilités de collaboration de recherche avec le monde académique. En fonction des besoins exprimés, d'autres clusters ou d'autres formes de collaborations pourraient voir le jour.

Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication « NTIC », 2007 verra essentiellement la poursuite de l'effort d'identification des entreprises à potentiel innovant, à commencer par les concepteurs et éditeurs de logiciels. La gestion du projet pilote élaboré par les entreprises membres du cluster « WAC » en collaboration avec le CIRB constituera également une activité importante. Enfin l'accompagnement individuel de projets porteurs reste essentiel dans un secteur où se créent énormément de jeunes entreprises.

Dans le secteur des technologies de l'environnement, le plan d'action 2007 prévoit un effort important en matière d'éco-construction : consolidation du cluster Ecobuild, promotion de ses membres, sensibilisation à la construction/rénovation durable, ... Par ailleurs, le pôle technologies de l'environnement joue un rôle actif dans l'évaluation, la définition et la réalisation d'un incubateur/parc environnemental, projet que la Région a l'intention de proposer pour un financement par les Fonds structurels européens.

En matière d'industrie urbaine, le plan d'action continuera à être ciblé sur des activités liées au tissu urbain : les métiers techniques du bâtiment, l'industrie de la sous-traitance et le design. En particulier, 2007 verra l'aboutissement de l'effort consacré à la technologie des LED par l'organisation d'un événement international comportant un congrès, une exposition et un programme de rencontres dans le cadre du réseau des IRC. D'autres métiers liés à la construction seront par ailleurs explorés, en particulier dans l'HVAC et l'immo-tique. L'information technologique au monde du design et la promotion de la sous-traitance auprès de grands donneurs d'ordres resteront aussi des priorités.

Dans l'agro-alimentaire, l'initiation de synergies entre les acteurs du secteur revient en filigrane de plusieurs actions : organisation de la troisième Agro-party, promotion des groupements d'employeurs, participation à des événements internationaux de partenariat, création d'un parc agro-alimentaire, ...

Quant à la cellule SIS, elle se verra de plus en plus impliquée dans le développement de produits d'information spécifiques, en appui de l'activité des pôles sectoriels dans la gestion du contenu des sites sectoriels, dossiers thématiques, ... Elle continuera à intervenir en appui des pôles et des partenaires de l'ABE pour la validation technico-commerciale des projets. Après le ralentissement enregistré en 2006, le service SIS d'information à la demande sera repositionné et promu.

## Quelques chiffres pour 2006

Entreprises prospectées et sensibilisées	552, dont 77 starters
Entreprises informées collectivement	5.511 + 35.090 visites sites web sectoriels
Entreprises informées individuellement	928, dont 163 starters
Entreprises accompagnées collectivement	66
Entreprises accompagnées individuellement	269, dont 64 starters

*A propos du Cluster Télémédecine/diagnostic récemment mis sur les rails ...*

« Le but d'un tel club d'entreprises, c'est de prendre connaissance du savoir-faire de chacun d'entre nous et d'évaluer nos complémentarités technologiques. Ensuite de joindre tous nos efforts, au niveau de la télémédecine en Région bruxelloise, pour développer des appareils miniaturisés, des réseaux de communication sécurisés, ... sans réinventer la roue à chaque fois.

Cela doit se faire dans l'ordre, sans foncer tête baissée dans des projets technologiques et informatiques stériles. Il s'agit de rencontrer les partenaires des autres pays, d'essayer de standardiser les protocoles de communication et de trouver des consensus nationaux, voire européens. L'ABE nous a promis de se charger de récolter tous les renseignements nécessaires dans ce domaine.

Je reviens du salon Medica à Düsseldorf où Bruxelles Export et l'ABE nous avaient mis un stand à disposition. Et bien, avec les entreprises présentes sur ce stand, appartenant au même cluster, nous pouvions proposer un service complet ! L'une s'occupe des appareils et des applications médicales, une autre de communication, une autre des services de gestion des données, ... J'avais juste entendu parler d'elles auparavant, mais nous ne nous étions jamais rencontrés. Aujourd'hui, c'est chose faite ! » (Robert MOENS, Directeur de Medical Electronic Construction « MEC »)

success story

# Relations Internationales

Le partenariat stratégique transnational



Become successful coordinators!

- You are an SME?
- Coordinating a Framework Programme 6 project?
- Or planning to participate in a Framework 7 project?

Then receive FREE PR

TRAIN

to be a

-to-LEAD

GET CONNECTED  
TO  
EUROPEAN RESEARCH  
THANKS TO



With more than 10 years of  
experience, we have grown to  
become the leading  
EU FP6 team

At no

to you



---

## Les objectifs du département

La première mission du département « Relations internationales – Partenariat stratégique transnational » est d'initier, de stimuler et d'encadrer la conclusion de partenariats stratégiques à caractère technologique entre acteurs bruxellois et étrangers. Le département dispose d'outils visant à stimuler les opportunités d'internationalisation et à mieux se positionner face à un marché de plus en plus global et compétitif.

L'équipe travaille tant sur l'offre que sur la demande bruxelloise au sens large. Entreprises, Pme, centres de recherche et porteurs de projets bruxellois qui, soit recherchent des compétences techniques, des technologies, soit souhaitent valoriser leur expertise, leurs technologies auprès de clients non belges, sont les clients et utilisateurs des services du département.

Parmi les outils les plus utilisés, il convient de mentionner les réseaux de partenariat et l'accès aux financements européens destinés à des projets de recherche transnationaux.

L'ABE est acteur dans les réseaux suivants: Centres Relais Innovation, EURADA, (association européenne des agences de développement régional), TII, clubs européens d'agence d'innovation et de transferts de technologie.

Les actions du département se situent tant en amont, loin du marché par la stimulation et l'accompagnement des bruxellois aux montages de projets de recherche et d'innovation transnationaux financés par la Commission européenne, qu'en aval, plus proche du marché, en stimulant la coopération technologique et le transfert de compétences de et vers les acteurs bruxellois concernés (économiques, industriels et académiques).

## L'équipe

L'équipe est constituée de personnalités dotées d'une forte expérience acquise dans le montage de partenariats transnationaux, elle est multinationale et donc multilingue: Jacques Evrard, Barbara Andreani, Erwan Le Guen, Alexandre Bonnyns, Ana Baptista, Manuel Fernandez, Derek Leung et Nadine Bettens.

# Les activités en 2006

Les actions du département s'inscrivent pour la plupart dans le cadre de contrats ponctuels avec la Commission européenne; ces mêmes contrats déterminent les actions à entreprendre, les éléments livrables et les indices de performance qui peuvent être identifiés de façon objective.

La démarche est principalement de type « bottom up » et implique l'écoute des entreprises et des universités bruxelloises allant à la rencontre du tissu économique, industriel et académique de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Information individuelle et collective

Deux services d'alerte électronique offrent des informations entièrement gratuites, sélectionnées et ciblées par nos soins soit hebdomadairement, soit toutes les deux semaines:

Le premier service (hebdomadaire) concerne les marchés publics belges et européens et a pour objectif d'informer chaque semaine gratuitement les entreprises bruxelloises (essentiellement des PME) des appels d'offre (marchés publics) et appels à proposition émanant de la Commission européenne susceptibles de les intéresser. Un site « ad hoc » marchés publics avec moteur de recherche pour exploiter la banque de données en ligne par mots clefs direct a également été mis en place sur l'adresse [www.abe.irisnet.be](http://www.abe.irisnet.be). Ce service compte à l'heure actuelle près de 461 abonnés.

Le second service (bimensuel) concerne le marché européen de la technologie. Ce service permet l'accès à la base de données la plus importante au monde en matière d'offres et de demandes de technologie (environ 3000 profils technologiques par an). Moyennant des choix préalables de mots-clés, chaque abonné reçoit une information précise, ponctuelle et personnalisée sur l'état de l'art dans les secteurs qui l'intéressent. Cette information est également disponible sur le site internet de l'ABE via un moteur de recherche. 51 nouveaux clients se sont abonnés à ce service en 2006 qui compte aujourd'hui 254 clients.

De même, une revue trimestrielle « Innoflash » diffuse auprès de 1474 destinataires, une sélection sectorielle de profils technologiques et d'événements européens notoires en matière d'innovation et de partenariat ainsi qu'une sélection ciblée d'articles scientifiques de veille technologique.

Enfin, le web site [www.brussels-irc.be](http://www.brussels-irc.be) offre une panoplie d'informations sur l'innovation et la collaboration technologique, de même qu'une sélection mensuelle de 12 profils d'offres et de demandes de technologies, choisis pour leur intérêt potentiel pour la Région Bruxelles-Capitale.

Les pages web du site de l'ABE relatives aux activités Brussels IRC et NCP<sup>(1)</sup> sont adaptées régulièrement dans un souci de fournir une information stratégique et ciblée et ce en coordination avec les autres départements de l'agence et les pôles sectoriels.



(1) NCP « Point de Contact National – National Contact point » pour le 6<sup>me</sup> programme cadre de Recherche et développement

## L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre de cette approche proactive, les conseillers du département sont amenés à identifier et analyser les besoins et préoccupations tant des entreprises que des chercheurs dans leur besoin de trouver une solution à leur problème de partenariat technologique. Ils veilleront tout particulièrement à :

- ◆ offrir la visibilité et la possibilité immédiate de trouver un partenaire adéquat aux compétences et expertises bruxelloises en matière de recherche et développement et d'innovation et ce, par la publication de profils technologiques au sein du réseau des Centres Relais Innovation présent dans 33 pays européens,
- ◆ identifier au sein du réseau Centre Relais Innovation une solution technologique à un problème spécifique exposé par un Bruxellois,
- ◆ offrir la possibilité aux Bruxellois de participer à des événements de courtage technologique ciblés en fonction de leur problème et du partenaire potentiel tout en leur permettant de les rencontrer face à face à cette occasion en un laps de temps minimum,

- ◆ accompagner le client bruxellois dans son processus de négociation d'un accord de coopération transnationale avec le ou les partenaires identifiés.

C'est ainsi que grâce au contrat et projet Brussels IRC une assistance personnalisée a été fournie à environ 41 entreprises et laboratoires universitaires, de publier en 2006 13 profils technologiques dans la base de données du réseau des Centres Relais Innovation et de permettre à des PME bruxelloises de conclure au cours de l'année 6 accords de partenariats technologiques transnationaux avec des partenaires non belges. De plus, environ 20 accords sont en cours de négociation pouvant mener à la signature d'un transfert de technologie formel.

L'« Advisory Board » composé de PME et chercheurs bruxellois bénéficiant des services du Brussels IRC et représentatifs de tout secteur économique et scientifique s'est réuni une fois cette année pour donner son avis sur les options stratégiques et les services du Relais.

Dans le souci de maintenir une approche qualité dans la prestation de ses services, l'IRC a signé 50 contrats de fidélité avec ses clients en 2006.

Egalement dans cette optique, le Brussels IRC confirme sa participation dans le projet « Grande Région », qui comprend les Centres Relais Innovations des régions limitrophes de l'Allemagne, la Suisse, la France, la Belgique et du Luxembourg. Le but de cette initiative est, par des actions ciblées, d'utiliser la proximité géographique pour faciliter les transferts de technologie. Elle permet ainsi de donner une visibilité accrue aux acteurs bruxellois dans des régions où ils peuvent plus aisément engager des collaborations technologiques, créant par la suite de la valeur ajoutée pour la Région bruxelloise.

De plus l'IRC s'est positionné, dans le cadre de la coopération internationale au sein du réseau, dans deux projets dont le but est de mettre en évidence les nouvelles méthodologies de transfert de technologies transnational : il s'agit des projets Trans2Tech et Newtickett.

Par ailleurs, les activités du département, liés au National Contact Point pour le programme Cadre de R&D de l'Union européenne ont également porté sur l'assistance fournie aux acteurs bruxellois pour le montage de projets de R&DT à soumettre auprès de la Commission européenne. Les

conseils ciblent principalement la recherche de partenaires, le montage et la négociation de projets européens de recherche et développement, ainsi que les questions relatives à la propriété intellectuelle des résultats des projets. Afin de continuer à servir ses clients au mieux et de disposer des réseaux nécessaires à l'étranger, l'ABE a été très active, en tant que Point de Contact National (NCP) pour les PME et l'Innovation du 6 PCRD<sup>(2)</sup>, dans plusieurs projets cofinancés par la Commission européenne. Il s'agit des projets suivants :

- ◆ SMEs for Food (Qualité et Sécurité Alimentaire),
- ◆ SMEs Go LifeSciences (Sciences de la Vie),
- ◆ FASTER (transport et logistique)
- ◆ NaoMITEC (Micro et nanotechnologies),
- ◆ Women2FP6 (Entrepreneuriat et recherche féminins),
- ◆ TrainNet Future (Transfert de l'expérience « NCP » de l'ABE vers les nouveaux pays membres et les pays candidats à l'adhésion).
- ◆ EPISTEP (participation des PME aux Plateformes Technologiques Européennes en vue du 7ème PCRD)

(2) La fonction de National Contact Point est assurée en coopération avec l'Institut d'encouragement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de Bruxelles (IRSIB) pour les différentes priorités thématiques du 6ème Programme Cadre de Recherche et développement de la Commission européenne.

- ◆ SME 2 Lead (formation des PME à la gestion et coordination d'un consortium de projet européen de R&DT)
- ◆ Detect-IT 2 (Biotechnologie, Energies Renouvelables, Technologies de l'information et de la Communication)
- ◆ Food N Co (Qualité et Sécurité Alimentaire, Agriculture et Biotechnologie))

Ces projets ont tous pour ambition d'accroître la participation des PME et chercheurs bruxellois aux grands projets de R&DT (Projets intégrés et Réseaux d'Excellence) cofinancés par la Communauté européenne au titre du 6ème Programme Cadre et de les préparer au 7e programme cadre de recherche et développement et de ses nouvelles règles de participation.

Pour remplir cette mission l'ABE a mis sur pied un réseau bruxellois et belge constitué de multiplicateurs issus principalement de fédérations professionnelles ou services d'interface de l'enseignement supérieur, qui ont pour tâche de rediffuser l'information ciblée vers leurs propres clients. La dissémination d'information a atteint 3800 destinataires Belgique.

Sur la période Janvier – Décembre 2006, le département « Relations Internationales – Partenariat stratégique transnational » de l'ABE a contribué à rendre visible le savoir-faire bruxellois via :

- ◆ la diffusion ciblée de 41 avis de recherche de partenaires provenant de projets étrangers de R&D aux entreprises/centres recherche bruxellois, ainsi qu'à 48 destinataires au sein des organisations intermédiaires multiplicateurs
- ◆ l'envoi de 4 candidatures bruxelloises et parfois belges à des coordinateurs de projets étrangers en réponse aux recherches de partenaires diffusées
- ◆ l'intégration 2 entreprises/centres de recherche dans ces projets étrangers de R&D
- ◆ la participation avec les collègues wallons à des séminaires thématiques sur les disciplines majeures du 7ème programme cadre de R&D

l'ABE est également régulièrement sollicitée pour des séances d'information ou de formation ponctuelles dans le cadre de ses activités NCP

Les conseillers du département ont effectué 147 visites d'entreprises pour les activités Centre Relais Innovation et Point de Contact National pour la R&D européenne.

### Les événements saillants de 2006

En collaboration avec le département Technologie et Projets Innovants, rappelons la participation avec des entreprises et chercheurs bruxellois aux bourses d'échanges technologiques suivantes :

- ◆ La Rochelle (France) dans le domaine aliments Santé
- ◆ Bio Dundee (Royaume -Uni) dans le secteur de la biotechnologie
- ◆ Medica (Hanovre) dans le secteur médical
- ◆ CEBIT (Allemagne Hanovre) dans le secteur des TIC
- ◆ Entsorga (Düsseldorf) et Dublin (Irlande) dans le secteur de l'environnement
- ◆ Mission technologique de Pme dans le Sud Ouest de la France dans le secteur agro alimentaire

A l'occasion de ces événements centrés sur les secteurs des NTIC, de l'agro-alimentaire, de la nutrition, de la santé et de la biotechnologie, les entreprises et les centres de recherche bruxellois ont pu rencontrer des partenaires européens potentiels en vue d'établir les bases d'un partenariat technologique.

### Perspectives 2007

L'ABE a renforcé à Bruxelles sa position d'interlocuteur de référence en matière de partenariat et de coopération technologique internationale, elle a été confirmée dans son rôle de Centre Relais Innovation et de Point de Contact National (NCP) pour le 7ème Programme Cadre de recherche et développement pour les disciplines majeures de ce programme.

De plus l'ABE continuera à être active dans la stimulation à la participation des bruxellois aux activités de recherche et d'innovation cofinancées par la Commission européenne et sera particulièrement attentive à la dimension PME qui est présente dans les différents domaines d'action du 7ème programme cadre de R&D (2007-2013) et au nouveau programme cadre pour la compétitivité et l'innovation (PCI). Une collaboration plus large et couvrant l'ensemble des services aux

entreprises sera mise sur pied avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles (département euro Info Centre)

Depuis plusieurs années, le département International de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise informe régulièrement, via son alerte e-mail et sa banque de données en ligne, des nouveaux avis de marchés publics. Ce service sera interrompu en janvier 2007.

### Quelques chiffres pour 2006

Nombres entreprises visitées	147
Nombres d'entreprises informées individuellement	348
Nombres d'entreprises accompagnées individuellement	147
Nombre d'entreprises emmenées en mission technologique	74
Nombre d'entreprises informées collectivement	24605
Nombre d'accords de transfert de technologie signés	6
Nombre abonnés alerte e-mail	274
Nombre profils bruxellois disséminés dans réseaux R&D	13
Nombre séminaires de formation	7
Nombre de clients assistés dans montage de consortium	2

*A propos de l'accord signé par le département Chimie Physique de l'Institut Meurice avec une entreprise pharmaceutique française grâce au Brussels IRC...*

Le département de Chimie Physique de l'Institut Meurice, dirigé par Vincent Dubois, cherchait de nouvelles collaborations avec des partenaires étrangers pour valoriser ses compétences de pointe dans le domaine des charbons actifs.

Les charbons actifs « haut de gamme » sont utilisés pour développer des catalyseurs utilisés notamment dans l'industrie pharmaceutique. La fonctionnalisation de leur surface et la capacité à créer des charbons actifs standards sont des compétences cruciales : elles permettent d'obtenir et de reproduire à l'identique l'effet désiré.

Suite à la publication d'une offre de technologie sur le réseau IRC, une entreprise pharmaceutique française inconnue de Vincent Dubois fit savoir qu'elle était intéressée.

Les compétences et la taille du département de recherche et développement de l'Institut Meurice correspondaient tout à fait au type de partenaire que recherchait l'entreprise française. Elle souhaitait en effet trouver un partenaire qui pourrait réaliser non seulement un premier travail de recherche et développement, mais également des travaux de consultance, ce que le département de Chimie Physique pouvait également faire.

Un premier contrat pour un travail de recherche et développement confidentiel, portant sur un montant de plusieurs milliers d'euros a ainsi été signé et d'autres contrats devraient très probablement suivre.

success story

Rapport des départements

# Relations Internationales

L'attraction des investissements étrangers



## Les objectifs du département

### La mission

Depuis le 1er janvier 2003, les autorités régionales ont confié à l'ABE la mission de prospecter et d'attirer des investisseurs étrangers en Région de Bruxelles-Capitale. Une unité spécifique, composée de cinq personnes est opérationnelle depuis au sein de l'ABE.

La mission d'attraction d'investissements étrangers, caractérisée par une démarche proactive, comprend essentiellement trois étapes :

- ◆ Rechercher et identifier des investisseurs potentiels ;
- ◆ Informer et prospecter activement ces investisseurs ;
- ◆ Accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'installation à Bruxelles.

L'ABE travaille en étroite collaboration avec la Direction des relations économiques du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (cellule investissements étrangers) chargée notamment des contacts avec les représentants et instances officiels belges et étrangers ainsi que de certains aspects promotionnels.

### Les priorités stratégiques

En janvier 2005, à partir d'un état des lieux et de propositions faits par l'ABE, le Ministre de l'Economie a établi les thèmes prioritaires de la stratégie régionale d'attraction d'investissements étrangers pour la période 2005-2007.

Ceux-ci comprennent :

Période	Thème prioritaire	Champs d'actions
2005	Renforcement de la prospection	Optimisation de l'utilisation du réseau des AEC Utilisation de consultants dans les pays-cibles Renforcement de la prospection au départ de Bruxelles
2006	Renforcement de l'accompagnement	Création du «Welcome Package» (incubateur) Engagement d'un Business analyst
2007	Renforcement de la promotion et de l'image internationale de Bruxelles	Lancement d'une campagne PR vers les pays-cibles Collaboration accrue avec les autres organismes bruxellois tournés vers son développement international

### L'équipe

L'unité Investissements Etrangers de la BU Relations Internationales se compose d'un responsable de mission, d'un Business development manager, d'une Assistante marketing, d'un Business analyst et d'une Assistante administrative.

# Les activités en 2006

## La prospection et la sensibilisation

Le public cible du département est double : l'investisseur final, généralement une entreprise située à l'étranger et d'autre part les intermédiaires ou « prescripteurs », ce qui comprend toutes les professions amenées à conseiller les entreprises dans le choix d'une nouvelle localisation. Il s'agit principalement de consultants, avocats, banquiers d'affaires, de même que des chambres de commerce ou des bureaux de représentation régionaux.

Les principales actions de sensibilisations menées en 2006 ont porté sur :

## Publications et médias

- ◆ La publication de deux newsletters encartées dans le magazine de l'American Chamber of Commerce et de quatre newsletters électroniques dont chaque envoi comprend environ 1500 contacts ;
- ◆ La création d'un nouveau Guide de poche « Invest in Brussels » destiné aux candidats investisseurs étrangers. Ce guide est disponible en anglais, français, allemand, espagnol, japonais, chinois et néerlandais ;
- ◆ La réalisation, en collaboration avec l'IBSA, d'une « Brussels' Identity Card » ou folder reprenant l'essentiel des statistiques de la RBC ;
- ◆ La traduction du site web « Invest in Brussels » destiné à informer les candidats investisseurs étrangers en français, allemand, espagnol, japonais et chinois ;

- ◆ La création de deux petits films promotionnels : l'un reprenant cinq témoignages d'entrepreneurs étrangers sur les atouts de Bruxelles et l'autre portant sur l'incubateur « investisseurs étrangers » établi au sein de l'ABE ;
- ◆ Le lancement d'une campagne de relations publiques orientée vers des journaux économiques étrangers (voir faits saillants 2006).

## Séminaires d'information

L'organisation, à l'étranger, de 10 séminaires orientés soit vers des investisseurs potentiels soit vers des réseaux de relais (consultants, avocats...):

- ◆ A Milan et Madrid, dans le cadre du Brussels Day (en collaboration avec le BITC et Bruxelles export) : petit-déjeuner séminaire sur les atouts fiscaux de la Belgique ;
- ◆ A Toronto et Montréal dans le cadre d'une Mission princière, en collaboration avec le FIT et l'Awex-OFI : deux séminaires « Invest in Belgium » principalement orientés sur les atouts fiscaux de la Belgique ;
- ◆ A Cannes, dans le cadre du MIPIM, en collaboration avec les principales agences immobilières de Bruxelles : séminaire sur les différents atouts de Bruxelles ;
- ◆ A Paris : séminaire sur la déduction des intérêts notionnels ;
- ◆ A Tel Aviv : séminaire portant sur les raisons de choisir Bruxelles comme point de départ d'un développement européen, orienté vers des entreprises technologiques ;

- ◆ A Guangzhou et Shenzhen (Chine) : deux séminaires sur les démarches à entreprendre pour investir à Bruxelles, organisés en collaboration avec la CCIB et les autorités économiques locales ;
- ◆ A Hong Kong : un diner séminaire sur les atouts de Bruxelles avec les membres de la « Young President Organisation », organisé en collaboration avec le Consul général de Belgique à Hong Kong.

L'organisation, à Bruxelles, de 6 séminaires orientés vers des organismes étrangers établis ou de passage à Bruxelles (délégations espagnole, italienne, arabe, indonésienne, chinoise et canadienne).

Ces différents séminaires ont permis de toucher près de 600 entrepreneurs ou intermédiaires.

### Les actions de prospection

La prospection d'investissements étrangers consiste à détecter des entreprises étrangères ayant un nouveau projet d'implantation éventuellement localisable à Bruxelles et dans un second temps à convaincre celles-ci de s'y implanter.

Les projets sont détectés via les relais suivants :

- ◆ Le réseau des Attachés économique et commerciaux de Bruxelles Export ;
- ◆ Des intermédiaires (consultants, banquiers, avocats), appointés ou non, chargés d'informer les Attachés et l'ABE sur des projets potentiels d'investissements.

En 2006 l'ABE a prolongé les collaborations entamées en 2005 avec des consultants rémunérés en Chine et aux Etats-Unis. Avec leur support, 24 investisseurs potentiels ont été identifiés dans ces deux pays et démarchés individuellement par l'ABE.

Au total, ce sont 45 entreprises porteuses de projets éventuels et 14 organismes relais qui ont été détectés et démarchés individuellement à l'étranger par l'ABE.

L'ABE a également participé aux deux « Road shows » organisés au cours de l'année par les services fédéraux du Premier Ministre et du Ministre des finances, aux Etats-Unis et en Inde.



## L'accompagnement individuel et collectif

Dans le cadre de cette activité et avec le Département Economie et starter et celui des Technologies et produits innovants, l'ABE peut offrir un éventail de services complet aux candidats investisseurs. Dans ce cadre, quelque 50 sociétés étrangères ont été accompagnées dans leurs investigations et éventuelles démarches d'installation à Bruxelles.

En novembre 2005, a été conçu le « Brussels Welcome Package », un nouveau produit dénommé aussi incubateur pour investisseurs étrangers. Celui-ci vise à promouvoir Bruxelles et offrir des services d'hébergement et d'accompagnement aux candidats investisseurs à Bruxelles pendant une période limitée.

Au cours de l'année 2006, 5 entreprises étrangères (une française, une canadienne, une anglaise et deux chinoises) ont bénéficié de cette offre. Elles se sont toutes installées à Bruxelles par la suite.

## Les événements saillants de 2006

- ◆ **Janvier** : lancement effectif de l'incubateur pour investisseurs étrangers installé au sein de l'ABE, qui accueille son premier client : une société originaire de la ville de Hangzhou (Chine) active dans le secteur automobile ;
- ◆ **Janvier** : engagement d'un Business analyst afin de renforcer le service d'accompagnement fourni aux nouveaux investisseurs ;
- ◆ **Mars** : organisation d'une table ronde « Think Europe – Act from Brussels » à Cannes (MIPIM), avec la collaboration des principales agences immobilières bruxelloises ;
- ◆ **Mars** : participation et animation de tables rondes au « European Business Summit » ;
- ◆ **Juin** : participation au colloque WIC la Baule sur l'attractivité de l'Europe en matière d'investissements étrangers ;
- ◆ **Septembre** : participation, en tant qu'orateur, au forum annuel des agences régionales de développement économique américaines (IEDC), à New York ;

- ◆ **Octobre** : début d'une campagne de relations publiques, dont l'objectif est de susciter des articles positifs sur Bruxelles dans la presse économique française. Cette campagne est amenée à se prolonger en 2007 dans d'autres pays (Allemagne, Angleterre...);
- ◆ **Octobre** : participation et animation de tables rondes aux Journées Portes Ouvertes du Comité des Régions (UE).

## Perspectives 2007

En 2007, les efforts de la cellule Investissements étrangers porteront sur :

1. Le renforcement des activités de prospection :
  - ◆ La collaboration avec des consultant sera maintenue en Chine et aux Etats-Unis ;
  - ◆ Les actions de prospections sur la France seront accentuées notamment à partir du poste de l'Attaché économique et commercial à Paris où l'équipe sera développée ;
2. le développement de la campagne de relations publiques initiée en France en 2005, et vers les autres pays-cibles.

- ◆ La prospection en Allemagne sera également renforcée via des rencontres organisées lors de salons tels que le CeBIT, ainsi qu'une collaboration accrue avec la Dëbélux (Chambre de commerce belgo-allemande) de Cologne ;
- ◆ Le développement de la prospection en Inde. Ce dernier point est à confirmer et dépendra des résultats de la mission princière qui y aura lieu en octobre 2007 et à laquelle l'ABE participera ;
- ◆ La recherche d'une meilleure synergie avec les actions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles.

---

## Quelques chiffres pour 2006

Entreprises sensibilisées	16208
Informations collectives	597
Informations individuelles	53
Assistance individuelle	50
Activités de support	49
Nombres de dossiers ouverts	66
Nombre d'entreprises installées à Bruxelles avec aide ABE	17
Nombres d'entreprises accueillies dans l'incubateur	5



---

## **Les objectifs du département**

L'ABE dispose en son sein d'une cellule communication, chargée de la communication externe et interne de l'Agence.

En matière de communication externe, la cellule prend en charge les actions de notoriété générale de l'ABE, et soutient sur le terrain les actions des différents départements, notamment par la médiatisation de celles-ci ou par la production de supports de communication (brochures, guides, invitations, lettres d'informations électroniques ou papier). La cellule veille par ailleurs à l'homogénéité des messages et à la cohérence graphique de ces supports.

La cellule organise également l'information, en interne, sur les activités et résultats de tous les départements.

## **L'équipe**

La cellule se compose de deux conseillers spécialisés, Katia Brouwers et Régine Huwaert, et d'un webmaster indépendant.

# Les activités en 2006

## Le site web [www.abe.irisnet.be](http://www.abe.irisnet.be)

Créé en septembre 2003, le site web a subi un «relooking» en 2006: la mise en page globale a été modernisée et allégée; la homepage a été complètement revue afin de la rendre plus dynamique (via des actualités et événements et visuels au centre); l'interactivité avec le surfeur a été stimulée, grâce à la possibilité qui lui est à présent offerte de voter pour les actualités, de réagir par rapport à chaque page du site, de poser des questions précises via une fenêtre de sondage, ou encore de proposer lui-même des événements/actualités. L'agenda et les actualités peuvent également être filtrés via des mots-clés. L'outil de «content management» a lui aussi été remplacé par une version plus récente et performante.

De nouveaux outils tels que podcasts et un moteur de recherche performant en matière de législation en urbanisme/environnement ont également été élaborés en 2006 et verront le jour dès leur finalisation en 2007.

En moyenne, le site est visité plus de 1.000 fois par jour.

## La médiatisation des activités – la publicité

Au cours de l'année 2006, la cellule a publié 8 communiqués de presse relatifs aux événements, activités, nouveaux produits ou services mis à disposition par les différents départements.

La cellule communication a également collaboré à la préparation de deux conférences/événements de presse:

- ◆ 17 octobre: la transmission d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale et notamment la présentation du site Brutrade.
- ◆ 24 octobre: la présentation de la convention de collaboration entre le Québec et la Région de Bruxelles-Capitale

L'ABE a obtenu quelque 150 mentions dans la presse écrite tant quotidienne que périodique, qu'il s'agisse de presse généraliste ou spécialisée, mais aussi dans la presse audio-visuelle.

Depuis 2 ans, l'ABE a fortement limité ses campagnes de publicité sur support papier, tout en maintenant cependant une présence dans

certaines revues, et plus particulièrement dans des dossiers thématiques pertinents pour la promotion des activités de l'ABE (par ex dossiers sur les aides publiques, le financement, etc).

Plusieurs campagnes radio ont également été menées afin d'augmenter la notoriété de l'ABE campagne «corporate», site web [www.abe.irisnet.be](http://www.abe.irisnet.be) et de faire connaître ses produits ou services: Starter Kit, le moteur de recherche Ecosubsibru, site sur la transmission d'entreprise Brutrade.



## Le sponsoring et la participation générale aux activités de partenaires (avec la collaboration des autres départements de l'ABE)

### 14 février St-Valentin de l'Entreprise

L'ABE est partenaire de la St-Valentin de l'Entreprise, organisée par Trends Tendances et Ogilvy PR en vue de valoriser les liens entre les entreprises et leur personnel. Le département communication a pris en charge la sensibilisation des entreprises et a par ailleurs participé activement à l'initiative au travers de l'organisation d'un petit-déjeuner.



### 22-23 mars Salon Entreprendre 2006

L'ABE est sponsor de cet événement incontournable pour les entrepreneurs à Bruxelles. La nouveauté en 2006 fut l'organisation au sein du salon d'un «Espace Entreprendre», regroupant l'intégralité de l'offre institutionnelle bruxelloise en matière de services aux entreprises et offrant ainsi au visiteur une vue d'ensemble des services et compétences proposés par chacune des institutions. Le département communication a pris en charge l'organisation, la logistique et la coordination de ce Village bruxellois.

Dans le cadre de ce salon, l'ABE a également organisé plusieurs séminaires également avec des partenaires sur les aides à l'investissement, les aides au financement, les implantations commerciales, les créances, les micro-crédits, les starters et le 7° PCRD.

Les conseillers de l'ABE étaient également présents sur l'espace Création (initiative du Ministre Piqué).

L'ABE a également collaboré à d'autres actions dans le cadre de la «Semaine de l'Entrepreneur» et a participé activement à la préparation d'un débat entre les Ministres Cerexhe et Piqué au Parlement bruxellois.

### 25-27 octobre Salon Initiatives – Liège

Fin octobre, l'ABE a participé au Salon Initiatives à Liège, l'équivalent wallon du salon Entreprendre. Le département collaboré à la mise en place d'un stand commun SDRB-ABE, où les collaborateurs des 2 institutions ont informé les visiteurs des avantages d'une localisation à Bruxelles et sur les infrastructures disponibles.

#### 2006 en général...

L'ABE a été très impliquée dans le concours de business plan Enterprize, tant au niveau de la médiatisation que de la participation active en tant que membre du jury. Elle participe aussi chaque année à Start Academy, concours sur la création d'activités nouvelles organisé par l'ECULB. En 2006, ce concours s'est ouvert à la Wallonie; l'ABE était présente avec un stand lors de la finale bruxelloise, ainsi que la finale nationale à Louvain-la-Neuve.

## Les événements saillants de 2006

### Lancement du site [www.brutrade.be](http://www.brutrade.be)

A l'initiative du Ministre Cerexhe, l'ABE a été chargée de faire développer une plate-forme sur internet qui a pour but d'améliorer d'une part la diffusion des offres de cessions d'entreprises afin d'augmenter les opportunités de rencontres avec les acquéreurs potentiels et de mettre à disposition des candidats cédants une base de données d'acquéreurs potentiels. Au-delà d'une place de marché, le candidat-repreneur ou cédant trouve sur Brutrade quantité d'informations pour tous les aspects liés à la transmission (actualités, agenda, guide, questions pratiques, coordonnées des intermédiaires etc...).

Le site a été présenté à la presse lors d'une conférence de presse et à plus de 200 entrepreneurs lors d'une séance d'Enterprize via Dexia.

# Perspectives 2007



ECONOMIE & STARTERS  
ECONOMIE & STARTERS

---

En 2007, une série d'instruments de base du **département Economie & Starters**, à savoir le portail d'aides financières EcoSubsiBru et le Starterkit, vont arborer un nouveau look. Ces outils, qui existent depuis le lancement de l'ABE en 2003, ont déjà fait leurs preuves. Après quatre ans, ils vont néanmoins subir un petit lifting qui leur permettra de rebondir avec d'autant plus de force.

Une attention toute particulière sera également accordée à la problématique de la reprise d'entreprises dans la Région de Bruxelles-Capitale. Une série d'actions de sensibilisation seront entreprises (séminaires, etc.) et ce, en collaboration avec les partenaires de base du projet, à savoir l'UCM, l'Unizo et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles (CCIB).

Enfin, il va de soi que le département continuera d'accorder toute l'attention nécessaire aux starters et à la problématique de subsides et financement.

En 2007, le **département Urbanisme & Environnement** poursuivra bien entendu le développement de ses partenariats (Atrium, réseau des centres d'entreprises, communes et administrations régionales).

En matière de mobilité tout particulièrement, il observera très attentivement l'application des nouveaux ratios de parkings du règlement régional d'urbanisme (RRU) et se focalisera sur la réduction significative du temps de traitement des dossiers de demande de permis d'urbanisme ou d'environnement au sein des administrations communales (mise en œuvre du chantier 20 en matière de simplification administrative)

Le département complètera aussi la mutation de sa veille juridique en une véritable plateforme web avec moteur de recherche et disponibilité des textes consolidés.

Les travaux du Conseil de coordination économique (CCE) auront en 2007 comme objectif premier d'y associer activement les communes de la Région ainsi que de poser les bases d'une approche intégrant davantage les communes de la périphérie dans toutes les problématiques qui nous préoccupent pour l'expansion économique de la région bruxelloise ;

Finalement, les résultats de l'étude universitaire – lancée en janvier 2006 et attendus pour juin 2007 – sur les flux entrants et sortants des entreprises en Région bruxelloise, seront décortiqués pour se traduire au maximum en actions constructives.

Les activités de 2007 du **département Technologie & Projets Innovants** s'inscriront dans la continuité des orientations prises depuis 2004 avec un accent particulier sur le clustering.

Dans le secteur de la santé, l'effort d'identification et de caractérisation des acteurs bruxellois à potentiel innovant arrivera à son terme. Il importe à présent d'exploiter cet acquis pour développer des actions répondant mieux aux attentes des entreprises. C'est ainsi que le cluster « Biotech » vise principalement à accroître sa visibilité internationale et à exploiter les possibilités de partenariat avec l'étranger. De son côté, le cluster « Diagnostic-Télémédecine » se penche plus particulièrement sur les possibilités de collaboration de recherche avec le monde académique. En fonction des besoins exprimés, d'autres clusters ou d'autres formes de collaborations pourraient voir le jour.

Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication « NTIC », 2007 verra essentiellement la poursuite de l'effort d'identification des entreprises à potentiel innovant, à commencer par les concepteurs et éditeurs de logiciels. La gestion du projet pilote élaboré par les entreprises membres du cluster « WAC » en collaboration avec le CIRB constituera également une activité importante. Enfin l'accompagnement individuel de projets porteurs reste essentiel dans un secteur où se créent énormément de jeunes entreprises.

Dans le secteur des technologies de l'environnement, le plan d'action 2007 prévoit un effort important en matière d'éco-construction : consolidation du cluster Ecobuild, promotion de ses membres, sensibilisation à la construction/rénovation durable, ... Par ailleurs, le pôle technologies de l'environnement joue un rôle actif dans l'évaluation, la définition et la réalisation d'un incubateur/parc environnemental, projet que la Région a l'intention de proposer pour un financement par les Fonds structurels européens.

En matière d'industrie urbaine, le plan d'action continuera à être ciblé sur des activités liées au tissu urbain : les métiers techniques du bâtiment, l'industrie de la sous-traitance et le design. En particulier, 2007 verra l'aboutissement de l'effort consacré à la technologie des LED par l'organisation d'un événement international comportant un congrès, une exposition et un programme de rencontres dans le cadre du réseau des IRC. D'autres métiers liés à la construction seront par ailleurs explorés, en particulier dans l'HVAC et l'immo-tique. L'information technologique au monde du design et la promotion de la sous-traitance auprès de grands donneurs d'ordres resteront aussi des priorités.

Dans l'agro-alimentaire, l'initiation de synergies entre les acteurs du secteur revient en filigrane de plusieurs actions : organisation de la 3ème Agroparty, promotion des groupements d'employeurs, participation à des événements internationaux de partenariat, création d'un parc agro-alimentaire, ...

Quant à la cellule SIS, elle se verra de plus en plus impliquée dans le développement de produits d'information spécifiques, en appui de l'activité des pôles sectoriels ; gestion du contenu des sites sectoriels, dossiers thématiques, ... Elle continuera à intervenir en appui des pôles et des partenaires de l'ABE pour la validation technico-commerciale des projets. Après le ralentissement enregistré en 2006, le service SIS d'information à la demande sera repositionné et promu.



---

Le **département International** de l'ABE a renforcé à Bruxelles sa position d'interlocuteur de référence en matière de partenariat et de coopération technologique internationale et a été confirmé dans son rôle de Centre Relais Innovation et de Point de Contact National (NCP) pour le 7ème Programme Cadre de recherche et développement pour les disciplines majeures de ce programme.

De plus l'ABE continuera à être active dans la stimulation à la participation des Bruxellois aux activités de recherche et d'innovation cofinancées par la Commission européenne et sera particulièrement attentive à la dimension PME qui est présente dans les différents domaines d'action du 7ème programme cadre de R&D (2007-2013) et au nouveau programme cadre pour la compétitivité et l'innovation (PCI). Une collaboration plus large et couvrant l'ensemble des services aux entreprises sera mise sur pied avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles (département Euro Info Centre)

Depuis plusieurs années, le département International de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise informe régulièrement, via son alerte e-mail et sa banque de données en ligne, des nouveaux avis de marchés publics. Ce service sera interrompu en janvier 2007.

En 2007, les efforts de la cellule Investissements étrangers du département International porteront sur :

**1.** Le renforcement des activités de prospection :

- ◆ La collaboration avec des consultant sera maintenue en Chine et aux Etats-Unis ;
- ◆ Les actions de prospections sur la France seront accentuées notamment à partir du poste de l'Attaché économique et commercial à Paris ;
- ◆ L'ABE s'investira dans les Brussels Days en collaboration avec Bruxelles Export ;

◆ La prospection en Allemagne sera également renforcée via des rencontres organisées lors de salons tels que le CeBIT, ainsi qu'une collaboration accrue avec la Débélux (Chambre de commerce belgo-allemande) de Cologne ;

◆ Le développement de la prospection en Inde. Ce dernier point est à confirmer et dépendra des résultats de la mission princière qui y aura lieu en octobre 2007 et à laquelle l'ABE participera ;

◆ La recherche d'une meilleure synergie avec les actions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles.

**2.** le développement de la campagne de relations publiques initiée en France en 2005, et vers les autres pays-cibles.

# Annexes



# Rapport du commissaire à l'assemblée générale des membres de l'association Agence Bruxelloise pour l'Entreprise sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions (et informations) complémentaires requises.

## Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 4.220.851,91 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 125.312,82 €.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2006 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

## Mentions (et informations) complémentaires

Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, ainsi que des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions (et informations) complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- ◆ sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- ◆ pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Bruxelles, le 2 mai 2007

TCLM – Toelen, Cats, Morlie & Co – Commissaire  
représentée par Jean-François Cats, Réviseur d'entreprises  
Associé – Gérant



# Bilan

ACTIF		2005	2006	PASSIF		2005	2006
I.	Frais d'établissement	0,00	0,00	I.	Fonds associatifs	0,00	0,00
II.	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	III.	Plus-values de réévaluation	0,00	0,00
III.	Immobilisations corporelles	726 646,60	709 289,09	IV.	Fonds affectés	736 811,64	862 124,46
	B. Installation, machines	78 783,36	125 132,42		A. Solde des comptes des exercices antérieurs	47 936,38	736 811,64
	C. Mobilier	173 688,96	188 113,08		B. Solde des comptes de l'année	688 875,26	125 312,82
	D. Immobil. Location-Financ.	17 757,91	17 757,91	V.	Résultat reporté	0,00	0,00
	E. Autres immobil. Corporelles	601 381,79	645 455,73		A. Solde des comptes des exercices antérieurs	102 006,75	0,00
	Amortissement s/dito	-144 965,42	-267 170,05		B. Solde de comptes de l'année	-102 006,75	0,00
IV.	Immobilisations financières	100,00	100,00		C. Charges rejetées antérieurement	0,00	0,00
	C1. Autres actions et parts	100,00	100,00				
V.	Créances à plus d'un an	0,00	0,00				

ACTIF		2005	2006	PASSIF		2005	2006
VI.	Projets en cours d'exécution	669 033,77	1 316 753,03	VI.	Subsides en capital	0,00	0,00
VII.	Créances à un an au plus	167 537,75	1 913 263,34	VII.	Provisions	612 144,33	483 083,24
	A. Créances commerciales	71 440,86	297 404,17				
	B. Autres créances	96 096,89	1 615 859,17				
VIII.	Placements de trésorerie	0,00	100 000,00	VIII.	Dettes à plus d'un an -Location-Financement	7 517,53	3 925,69
IX.	Valeurs disponibles	113 699,01	6 812,25	IX.	Dettes à un an au plus	1 713 157,89	2 593 787,28
					A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4 443,74	3 591,84
					C. Dettes commerciales	353 607,84	444 993,16
					D. Comptes reçus s/projets en cours d'exécution	810 306,92	1 539 131,25
					E. Dettes salariales	544 799,39	605 171,03
					F. Autres dettes	0,00	900,00
X.	Comptes de régularisation	1 610 750,89	174 634,20	X.	Comptes de régularisation	218 136,63	277 931,24
	<b>Total Actif</b>	<b>3 287 768,02</b>	<b>4 220 851,91</b>		<b>Total Passif</b>	<b>3 287 768,02</b>	<b>4 220 851,91</b>

## Comptes de resultats

		2005		2006	
I.	Ventes et prestations		5 767 703,30		5 795 262,01
	A. Subsidés obtenus et autres recettes	5 313 491,63		5 032 877,20	
	B. Frais portés à l'actif s/projets en cours	303 592,14		647 719,26	
	D. Autres produits d'exploitation	150 619,53		114 665,55	
II.	Coûts des ventes et prestations		5 168 499,61		5 674 174,68
	A. Investissements	21 628,85		25 110,36	
	B. Services et biens divers	2 280 374,44		2 523 426,20	
	C. Rémunérations et charges sociales	2 744 503,82		3 056 625,61	
	D. Dotations aux amortissements	116 123,21		122 204,63	
	F. Provisions	0,00		-129 061,09	
	G. Autres charges d'exploitation	5 869,29		75 868,97	
III.	Résultat d'exploitation		599 203,69		121 087,33
IV.	Produits financiers		1 942,29		8 754,82
	A. Produits des placements de trésorerie	161,70		8 551,85	
	C. Autres produits financiers	1 780,59		202,97	
V.	Charges financières		6 337,30		4 529,33
	A. Charges de dettes	2 900,21		77,97	
	C. Autres charges financières	3 437,09		4 451,36	
VI.	Résultat courant avant impôts		594 808,68		125 312,82
VII.	Produits exceptionnels		0,00		0,00
	E. Autres produits exceptionnels	0,00		0,00	
VIII.	Charges exceptionnelles		7 940,17		0,00
	D. (-)value sur réalisation d'actifs immobilisés	7 940,17		0,00	
<b>XIII.</b>	<b>Résultats de l'exercice</b>		<b>586 868,51</b>		<b>125 312,82</b>
	<b>Affectation à Résultat reporté</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Affectation à Fonds affectés</b>		<b>688 875,26</b>		<b>125 312,82</b>
	<b>Prélèvement de Bénéfice reporté</b>		<b>-102 006,75</b>		<b>0,00</b>